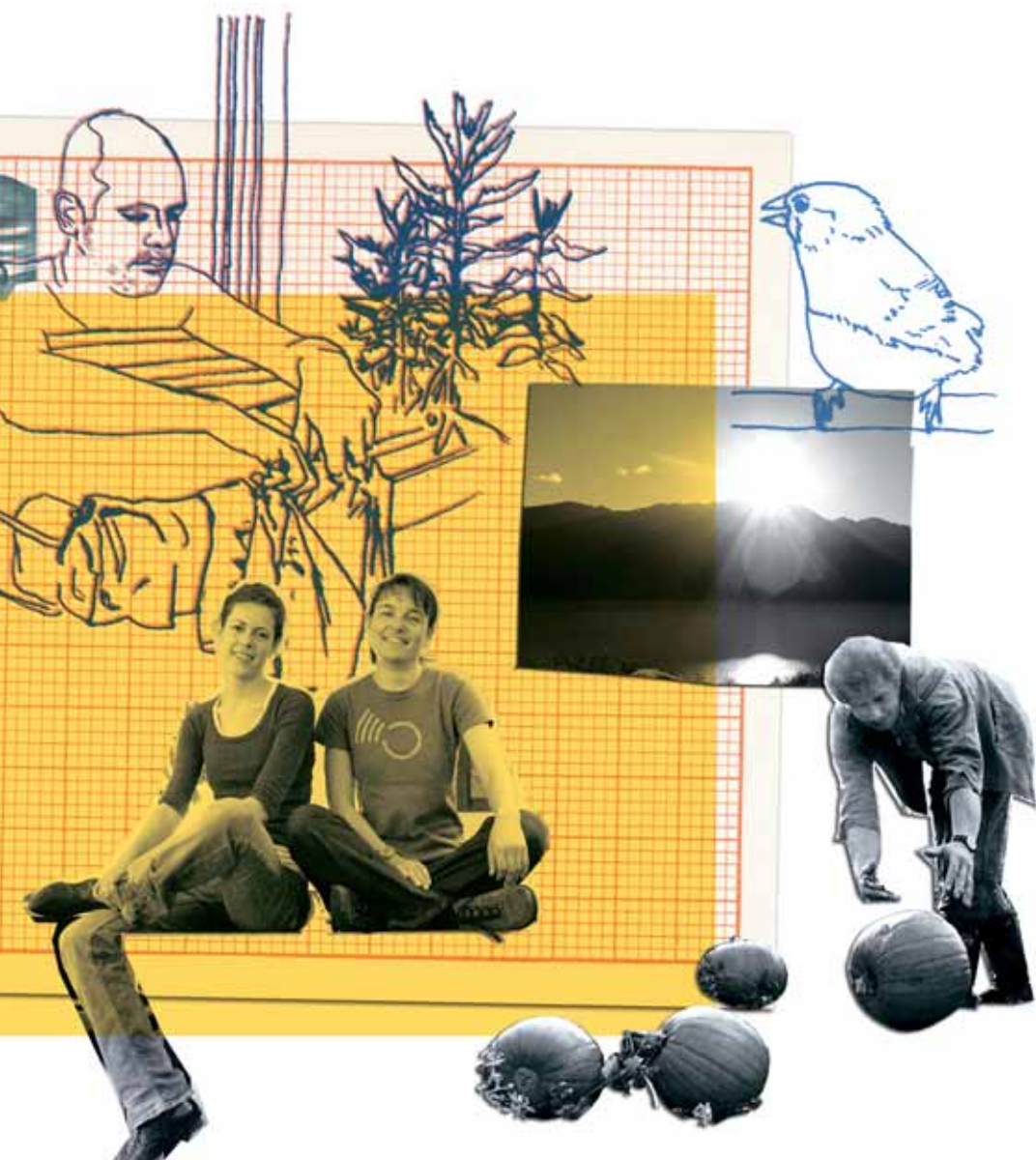


Rapport d'activité

2004

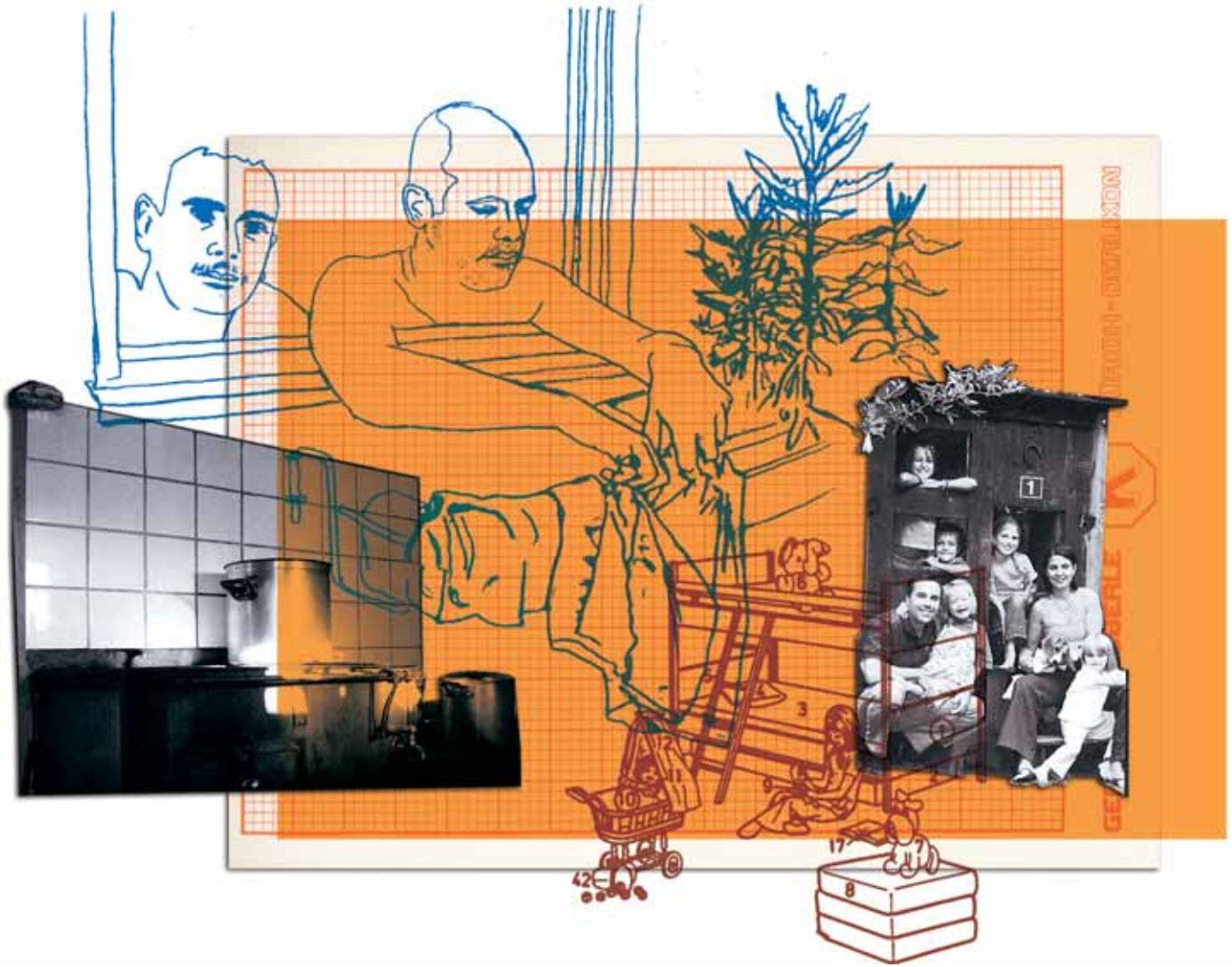


BANQUE
ALTERNATIVE
Investir autrement.

Table des matières



Mon argent et moi	3
Rapport sur l'exercice 2004	10
Explications sur la marche des affaires	14
Comptes annuels 2004	17
Rapport de l'organe de révision	43
Rapport du conseil d'éthique	44
Membres des organes et personnel	46
Rétrospective de la fondation et des exercices antérieurs de la Banque alternative BAS	50



Mon argent et moi



Photo: Susi Lindig

Claudia Nielsen

«Et vous, que faites-vous de votre argent?» La question posée aux conférencières et conférenciers lors du colloque BAS sur l'argent, organisé en novembre dernier, a suscité de vives discussions et des réflexions très individuelles. En tant que banque alternative, cette incursion dans la sphère intime de la Suisse nous tentait. Pour vous y faire participer, nous avons demandé à diverses personnes de se pencher publiquement sur leur relation à l'argent: de l'apprenti à la famille nombreuse, du banquier à l'artiste, de la Tessinoise à la Thurgovienne. Nous remercions de tout cœur Min Li Marti, Christian Puhr, Chiara Simoneschi-Cortesi, Raffael Keller, Sabine Balmer Majno et Pietro Majno, Regula Esposito et Marlen Karlen d'avoir accepté de se prêter à cet exercice.

La diversité des approches est étonnante. A l'évidence, le rapport à l'argent n'a rien d'unidimensionnel, ce qui nous remplit naturellement de satisfaction, nous qui nous engageons pour des comportements diversifiés et réfléchis face à l'argent. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à la lecture de ces textes et espérons qu'ils vous inspireront et vous renforceront dans vos choix. A propos: et vous, que faites-vous de votre argent?



ÂGE 17 ans
DOMICILE Wangen/SO
FORMATION En 2^e année d'apprentissage de dessinateur en bâtiment
HOBBYS Jouer de la trompette dans la société de musique de Wangen, lire et pratiquer le snowboard

RAFFAEL KELLER

Pour moi, l'argent est à la fois important et sans importance. Je suis content que mon apprentissage me permette d'en gagner un peu, sinon je devrais en demander à mes parents. De cette façon, je peux le dépenser quand et comme je veux. Je n'ai pas de difficulté à dépenser de l'argent, mais je me demande toujours si ce que j'ai envie d'acheter est vraiment utile. C'est ce que mes parents me ressassent qu'il faut faire depuis que je suis petit et je n'en suis pas mécontent.

Quand je n'ai plus d'argent, j'attends tout simplement la prochaine paie. Je n'aime pas emprunter, ni à mes parents, ni

pour des projets environnementaux et sûrement pas pour l'industrie de l'armement ou quelque chose de ce genre.

L'argent est une chose pratique qui a ses bons et ses mauvais côtés. Le bon côté, c'est qu'il permet de s'acheter ce dont on a besoin, comme de la nourriture, des boissons et des vêtements, mais aussi du superflu, comme des DVD, des CD ou des jeux d'ordinateur. Le dentiste, le taxi ne sont malheureusement pas gratuits non plus et peuvent aussi être payés avec de l'argent. Malheureusement, l'argent donne aussi envie de faire ou d'acheter des choses qui peuvent être nocives, comme des drogues ou de l'alcool.

Pour moi, il y a du bon argent. J'aime dépenser de l'argent pour faire plaisir à quelqu'un que j'apprécie.

On peut aussi regarder le fait de dépenser de l'argent sous un autre angle. Si nous n'étions pas obligés de donner deux francs au boulanger pour son pain, mais que nous donnions cet argent par plaisir de recevoir du bon pain en échange, nous serions sûrement plus aimables les uns avec les autres.

Mais il y a encore de l'espoir. Je pense par exemple au montant des dons versés en faveur des victimes du tsunami. Peut-être nous fallait-il une telle catastrophe pour réaliser que nous vivons dans un monde où l'on peut s'entraider et que, pour nous, la façon la plus facile d'aider les autres est de faire un don.

« J'aime dépenser de l'argent pour faire plaisir à quelqu'un que j'apprécie. »

à mes copains. Je fais aussi attention à ne pas mettre mon compte à découvert quand j'achète quelque chose avec ma carte Maestro. Sinon, je devrais payer dix pour cent de plus, et ça, je ne peux pas me le permettre. Heureusement, ma facture de Natel arrive au début du mois, quand je peux encore payer les 40 à 50 francs.

J'ai encore trop peu d'argent pour réfléchir à la manière dont je pourrais l'investir. Mais si j'en avais plus, je le placerais là où je suis sûr d'avoir un bon taux d'intérêt. Il faudrait aussi que je sois sûr que la banque l'utilise à bon escient, par exemple



ÂGE 30 ans
DOMICILE Zurich
ACTIVITÉS Journaliste, conseillère en communication, conseillère communale
FORMATION Etudes de sociologie

MIN LI MARTI

«Ici, votre argent travaille!» Cette publicité d'une banque suggère que l'argent que l'on n'apporte pas à la banque reste à la maison à ne rien faire. Malheureusement, mon argent à moi n'est jamais au repos et s'il restait à la maison, j'en serais bien contente. Il faut dire que mon argent adore s'amuser. Pire encore, je soupçonne qu'il ne m'aime pas.

Sans cela, comment expliquer qu'il veuille sans arrêt me quitter? Bien sûr, il cache son désir de liberté derrière des paroles enjôleuses. Il me susurre: «Si on sortait! Cela fait longtemps que nous ne sommes pas sortis. Tu as besoin de voir du monde.» «Rien à faire», lui réponds-je. «Je suis sortie hier, avant-hier et le jour d'avant. Je n'ai pas envie de sortir. J'ai envie de rester à la maison et de manger une



NÉE à Zurich, a grandi à Lugano

DOMICILE Comano
ACTIVITÉ Conseillère nationale PDC

FAMILLE ET CARRIÈRE
Trois enfants, études de sciences politiques à Berne

CHIARA SIMONESCHI-CORTESI

En réalité, parler de notre rapport à l'argent n'est pas si évident et encore moins facile. Cela revient en fin de compte à dévoiler les contours d'une relation «intime» faisant partie de notre vie privée et variant fortement d'une personne à l'autre en fonction de son origine sociale ou de son vécu.

Pour ma part, j'ai grandi dans une famille typique d'origine modeste, ayant accédé par le travail, les privations et l'épargne à une bonne position sociale.

On nous a inculqué une certaine modestie et une générosité vis-à-vis des personnes défavorisées. Ces principes sont fortement ancrés dans mon esprit et dans mon cœur. A l'instar de mes parents, j'ai transmis ces mêmes valeurs à mes enfants. Une attitude qui revient finalement à privilégier ce que l'on est et non ce que l'on a.

Au sein de notre société, les choses se passent autrement. Depuis les années septante, la consommation règne en maître: l'impératif consiste à «acheter, utiliser et jeter»... conjugué d'un «avoir tout, tout de suite».

Je suis particulièrement critique à l'égard d'un tel comportement et soucieuse parfois de ses conséquences sur

notre structure sociale: les personnes qui s'endettent jusqu'au cou, qui volent pour posséder des biens de luxe ou vivre comme des princes, trahissant ainsi la confiance placée en eux; des familles détruites par le jeu, etc.

Les dirigeants actuels des entreprises me laissent également songeuse: les phénomènes spéculatifs à la Bourse ou dans le secteur immobilier entraînent un sentiment d'euphorie en entretenant le mythe de la fortune, qui par ailleurs, fond bien souvent comme neige au soleil. Les crashes vécus ces dernières années en sont un parfait exemple.

Après ces années d'abondance, je suis foncièrement convaincue que les particuliers et les familles, mais également les entreprises, doivent retourner à la règle de l'«aurea mediocritas» comme l'appelaient les Romains, soit la voie du milieu ou la recherche d'un équilibre.

Seule une évolution équilibrée à laquelle tous les acteurs de la société pourront participer sera une évolution durable. Ce principe s'applique aussi bien pour notre pays que pour les relations internationales, en particulier entre le Nord et le Sud.

Au cours de la dernière décennie, les pays les plus pauvres se sont encore appauvris, creusant encore plus le fossé entre les riches et les pauvres.

Ce n'est pas la voie à suivre: je pense que nous avons tous, chacun dans notre domaine, l'obligation morale de nous engager pour faire changer les choses, afin que chaque être humain de notre planète ait les mêmes chances de vivre dignement et de participer activement à l'évolution de la société.

« Les phénomènes spéculatifs ... entraînent un sentiment d'euphorie en entretenant le mythe de la fortune, qui par ailleurs, fond bien souvent comme neige au soleil. »

soupe en sachet devant la télé.» «Va pour la soirée cocooning», dit mon argent, «mais la soupe en sachet ne nous nourrira pas. Faisons plutôt venir quelque chose de bon de chez le traiteur...»

Parfois, mon argent tente l'argumentation logique. Il dit que c'est parce que la population ne consomme pas suffisamment que la croissance économique de la Suisse est à la traîne. Mon argent est en effet un ardent défenseur du keynésianisme. «Le taux élevé d'épargne est l'un des fléaux de la Suisse», déclare-t-il, avant de m'asséner qu'il est de mon devoir socio-économique de le faire circuler. «Mais si je ne mets rien de côté, je n'aurai rien pour mes vieux jours! Et je ne toucherai probablement jamais d'AVS.» Mon argent n'est pas du tout de cet avis. Avec un taux de croissance annuel de deux pour cent, l'avenir de

l'AVS est assuré, affirme-t-il. Et cette croissance, d'où vient-elle? Justement!

Mon argent n'adore pas seulement s'amuser et se dépenser. Il veut absolument me quitter. C'est pour cela qu'il n'a aucun scrupule à se séparer de moi sous forme de factures. Mais en dépit de son envie de s'amuser, il rechigne à se reproduire. Combien de fois n'ai-je pas essayé de l'enfermer dans un endroit tranquille dans l'espoir qu'il prolifère! Ça n'a jamais marché. Mon argent ne veut pas travailler, même pas pour se multiplier. Mon argent à moi ne travaille pas. Il n'y a que moi qui travaille. Pour que mon argent puisse mieux profiter de la vie.

« Je soupçonne que mon argent ne m'aime pas. »



ÂGE 49 et 45 ans
DOMICILE Genève
ACTIVITÉS Médecin-chef en radio-oncologie; Médecin-chef en chirurgie abdominale et de transplantation. Tous les deux aux Hôpitaux Universitaires de Genève.
FAMILLE Six enfants âgés de 25, 23, 13, 12, 6 et 4 ans

SABINE BALMER MAJNO ET PIETRO MAJNO

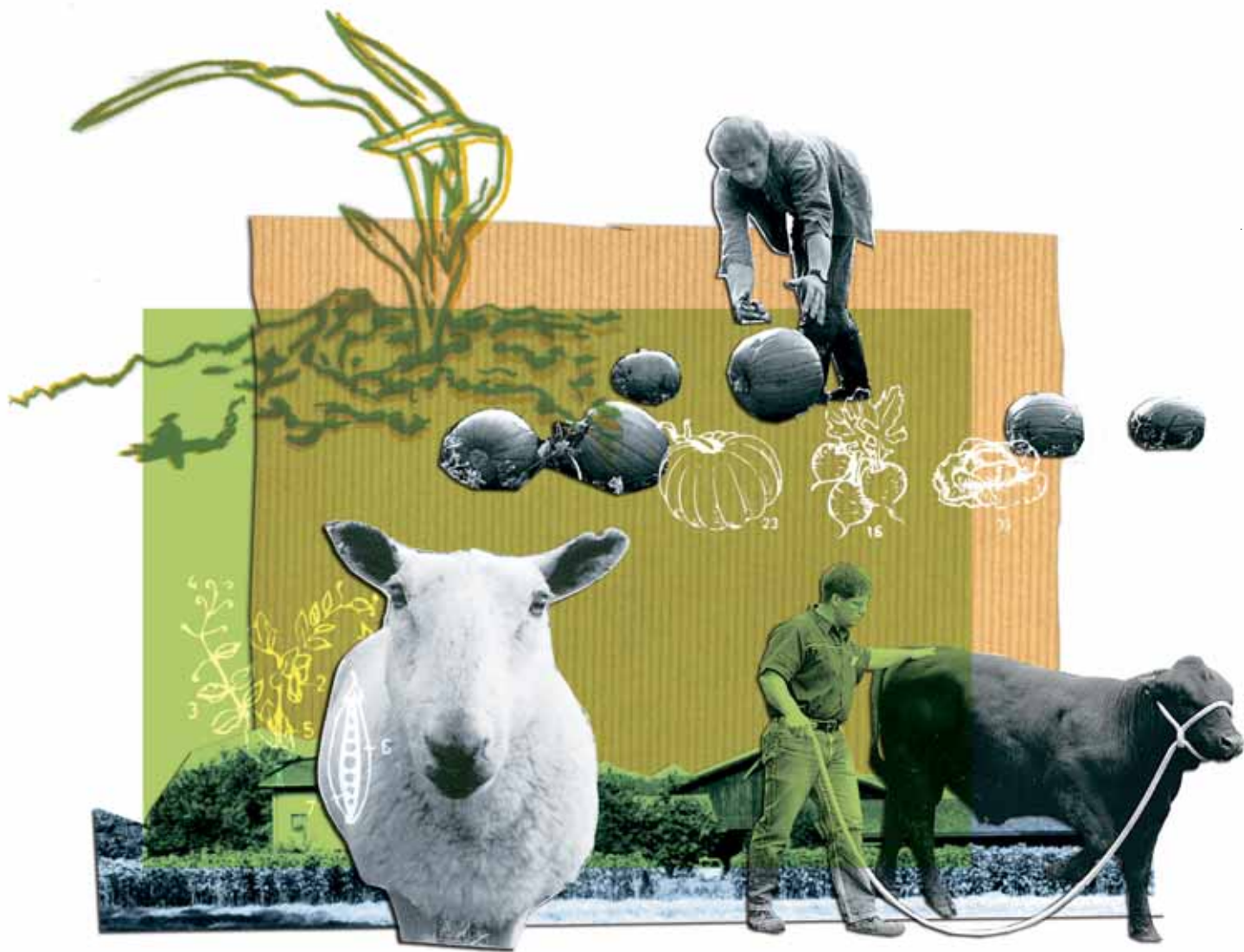
Nos réflexions sur le sens de l'argent ont mûri à la suite de celles plus immédiates sur les thèmes de l'écologie et du social. Les catalyseurs? D'abord l'achat de notre maison, avec des charges hypothécaires correspondant au quart de nos salaires. L'utilisation responsable de cet argent a trouvé une solution naturelle et fertile au sein de la BAS. Puis, les enjeux liés au pétrole et à la guerre en Iraq, avec une humanité qui nous a paru de plus en plus partagée entre consumérisme et valeurs durables. Choisir notre camp devenait pour nous un besoin.

Que représente pour nous l'argent? Une énergie polymorphe dont chaque forme pose des problèmes d'origine, de stockage et de destination. Celle de nos salaires est la plus simple à cerner. Reconnaissance du temps dévolu à notre travail, elle nourrit notre ménage au quotidien et se redistribue en rémunérations à ceux qui nous aident. Confortable, elle nous permet et nous demande de veiller aux valeurs sociales et écologiques de nos dépenses.

« L'argent dont nous avons hérité nous incite à plus de réflexions. A l'heure actuelle, il représente pour nous la liberté de choisir selon des critères plus profonds que le besoin, le coût ou le profit. »

L'argent dont nous avons hérité nous incite à plus de réflexions. Nous sommes à l'aise avec sa provenance – le travail d'une famille d'avocats milanais animée par des soucis semblables aux nôtres. Est-ce qu'il nous appartient vraiment? Notre souhait est qu'il se transforme en capital de formation, éventuellement en confort, pour nos enfants. A l'heure actuelle, il représente pour nous la liberté de choisir selon des critères plus profonds que le besoin, le coût ou le profit. Il est aussi notre sécurité, au cas où nos conditions de santé ou de travail devaient changer. Dans ce sens, il constitue une réserve d'indépendance, matérielle ou morale. Pour le moment, qu'en faire? Energie ni bonne ni mauvaise en elle-même, la stocker seulement ne nous paraît pas suffisant. La question d'investissements bien dirigés nous interpelle et nous voudrions y consacrer plus de temps. Son augmentation n'est pas notre but principal: prendre soin d'autres richesses – santé, temps, liens affectifs, connaissances et valeurs à transmettre à nos enfants – dont la fragilité nous est rappelée par les maladies de nos patients, occupe pour nous le premier plan.

A quel point éthique et richesse sont-elles compatibles? La question n'est pas encore résolue. En attendant, il nous appartient de vivre l'aisance matérielle de façon responsable au même titre que d'autres inégalités qui caractérisent notre société imparfaite mais perfectible.





ÂGE 64 ans
DOMICILE Nyon
ACTIVITÉS Dirige Renaissance PME, fondation suisse d'investissement, depuis 1997, promoteur passionné des PME
CARRIÈRE Etudes de gestion d'entreprise à Lausanne, a travaillé pendant 29 ans comme banquier d'affaires à la SBS

CHRISTIAN PUHR

Qu'y a-t-il de plus mystérieux que l'argent? Le monde entier l'utilise, mais peu savent comment il fonctionne. Certains voudraient le multiplier à l'infini, d'autres carrément le supprimer. Ceux qui estiment qu'ils n'en ont pas assez sont nombreux, mais a-t-on entendu quelqu'un dire qu'il en avait trop?

Que vaut l'argent que nous tenons dans nos mains? Le prix du vieux papier, à moins qu'un tiers l'accepte en contrepartie d'un bien. Il fut un temps où il valait son contenu-or, mais les civilisations successives l'ont dévalué et aujourd'hui sa valeur

pour certains, hélas divin au point d'être promu au rang de culte. Le danger qui guette ses adorateurs est de trop l'aduler et d'en dépendre au point d'en devenir des esclaves.

Il est sage de garder ses distances; je n'entretiens donc pas de lien passionnel avec l'argent. Je ne le conserve pas sous mon matelas, ni dans une boîte à la cave. Non, il se trouve tout simplement à la banque, à qui je demande de payer mes factures. Je charge un conseiller de celle-ci du placement de mes économies, mais je ne lui laisse pas la bride sur le cou.

Qu'il s'agisse d'investissements ou de dépenses, je dois afficher mes convictions. Je peux refuser d'investir dans l'armement ou d'acheter certains produits «Made in China». Je peux soutenir des œuvres de bienfaisance, en veillant à ce qu'elles ne spéculent pas avec mes dons. Je peux offrir des fleurs à la femme de ménage ou un spray au poivre à la dame qui tient le kiosque du coin. Mais, par dessus tout, je peux de temps en temps faire plaisir à ceux que j'aime et accessoirement à moi-même.

« Le danger qui guette ses adorateurs est de trop l'aduler et d'en dépendre au point d'en devenir des esclaves. »

est à la mesure de la confiance que nous lui faisons. Malgré ces avatars, il conserve toujours de la valeur, ce qui confine dans une certaine mesure au mystère. En même temps, son côté éphémère ne saurait nous échapper. Il peut en effet disparaître du jour au lendemain ou inonder la planète en quantités insoupçonnées. Il peut s'apprécier, se déprécier, se multiplier, se diviser. Il est flexible, malléable, solide, tendre ou mou. Il est incontestablement unique et,



ÂGE 40 ans
DOMICILE Zurich
PROFESSION Artiste
ACTIVITÉS Chanteuse, chansonnière et entrepreneuse depuis 14 ans avec les «Acapickels – le plus vieux girlsband du monde»

REGULA ESPOSITO

Ça ne me dérangerait pas du tout de publier ma déclaration d'impôts dans les journaux. Je viens des milieux artistiques de gauche. Autrefois, on n'y parlait pas d'argent parce qu'on n'en avait pas. Et puis le succès est arrivé, et tous les autres ont cru que nous étions devenues riches. Pendant un moment, nous l'avons cru nous-mêmes parce que nous gagnions 3000 francs par mois et nous n'osions pas l'avouer publiquement. Et c'est comme ça que nous sommes devenues de plus en plus vieilles, mais pas plus riches.

Avec quelques années d'expérience de la scène et des discussions, toujours paillardes, du genre: «Ce que vous faites, c'est aussi du commerce!», «Tu te fais sûrement un paquet de pognon avec ton groupe!», nous avons enfin osé nous poser la question centrale, cruellement directe et la plus intime que l'on connaisse en Suisse: «Com-



ÂGE 51 ans

DOMICILE

Uesslingen/TG

ACTIVITÉS Initiatrice de projets culturels dans l'agriculture, productrice de vins biologiques et œnologue, fondatrice de «Kulturvermittlung und Museumspädagogik (médiation culturelle et pédagogie des musées)

MARLEN KARLEN

Une société d'investissement s'offre les quatre dernières doubles pages de la «NZZ am Sonntag» pour y proclamer que «l'argent fait le bonheur». Les images montrent des seniors bronzés dégustant une glace au bord de la mer, un manager branché qui, avec délice, expose son burn-out aux rayons du soleil, un surfeur en combinaison hors de prix chevauchant sur sa planche comme si la mer lui appartenait. Chacune est accompagnée d'une légende en caractères gras qui souligne toute cette belle insouciance: «L'argent fait le bonheur quand on n'a pas besoin d'y penser...»,

« Pourquoi devrions-nous être une société infantile qui n'a pas besoin de penser à l'argent? »

«L'argent fait le bonheur lorsqu'il se multiplie sans cesse...», «L'argent fait le bonheur lorsqu'on n'a pas besoin de s'en occuper...»

Pourquoi devrions-nous être une société infantile qui n'a pas besoin de penser à l'argent? Pourquoi et aux frais de qui notre argent doit-il se multiplier sans cesse? Avons-nous le droit de nous décharger de notre responsabilité en laissant quelqu'un d'autre s'en occuper?

nale, on s'attend à ce qu'elle gagne beaucoup d'argent et on trouve même ça juste. Ça coûte ce que ça coûte. Ça ne serait pas normal que le cabaret permette de gagner un pactole. Et c'est d'ailleurs comme ça...

Malgré tout cela, je me considère comme riche. Et privilégiée. Cet hiver, j'ai pu acheter trois fringues xess & baba (créatrices de mode zurichoises) et aujourd'hui un deuxième exemplaire de mon jeans préféré, pour ne pas devoir le laver tout le temps. Cela ne m'empêche pas d'être fauchée à la fin du mois. Vous voyez ce que je veux dire? Avec le temps, j'excelle non seulement à gagner de l'argent, mais aussi à le dépenser.

« ... et tous les autres ont cru que nous étions devenues riches. Pendant un moment, nous l'avons cru nous-mêmes parce que nous gagnions 3000 francs par mois ... »

Contraste grotesque avec cette publicité simpliste, le même journal publie dans les premières pages de sa partie actualités des photos et des textes consacrés au tsunami de l'Océan Indien. Contraste, et relation pourtant.

Nous sommes invités à mettre les choses en relation. A nous mettre nous-mêmes en relation avec la vie, à mettre la vie en relation avec l'argent, à mettre l'argent en relation avec le monde et avec nous-mêmes. C'est de notre attitude et de notre non-attitude, de notre dépendance et de notre indifférence envers l'argent que proviennent les différences entre les riches et les pauvres de ce monde, la sur-exploitation et le gaspillage des ressources naturelles. C'est de nous qu'il s'agit ici et de rien d'autre.

Il est temps de vouloir et de soutenir la présence en Suisse d'une Banque communautaire et d'une Banque alternative qui créent des alternatives réelles et incitent à de vrais changements de mentalité. Il ne s'agit pas d'avoir un établissement financier supplémentaire qui adopterait une orientation un peu plus modérée que les autres. Je m'imagine une Banque alternative capable d'élargir le concept d'argent et d'ébranler nos attitudes, ne cherchant pas à nous endormir et à nous bercer de douces paroles pour permettre à la réalité actuelle de continuer ses ravages. Ce que je souhaite, c'est une banque servant d'intermédiaire fort de valeurs entre les personnes qui investissent et celles qui empruntent; elle donnerait ainsi de multiples facettes aux mots «donner» et «recevoir», au-delà de celle de l'argent. Et vous?

bien est-ce que tu gagnes par mois?», suivie de la question subsidiaire: «Avec ou sans prime?»

Et voilà que les copains d'autrefois, aujourd'hui artisans, designers ou architectes gagnent beaucoup plus par mois que l'artiste dont le succès est prétendument si grand.

Je n'ai donc pas besoin d'avoir mauvaise conscience et, apparemment, je ne suis pas si riche que ça. Aujourd'hui, qui-conque a appris un métier (et peut l'exercer, autrement dit a un travail) gagne plus de 5000 francs. En plus, plus on vieillit, moins on trouve grave de pouvoir vivre de ce que l'on fait. Mais les artistes sont différents. Un artiste, ça doit souffrir. Je ne parle pas de Harald Schmidt (animateur vedette de la télévision allemande) et consorts qui jouent dans une autre catégorie, bien supérieure. Eux, ils font partie du dessus du panier et nous du dessous. Une vedette internatio-



Photos: Susi Lindig

Claudia Nielsen

Avec +7%, le total du bilan de la BAS enregistre un taux de croissance remarquable par rapport à celui de l'économie suisse, mais modeste en comparaison avec les exercices précédents. Notre objectif est de réaliser une croissance régulière entre 7% et 10%. Cependant, y parvenir ne dépend pas uniquement de nous, pas plus que la précision avec laquelle nous l'atteignons.

D'un côté du bilan, les fonds de la clientèle ont été le principal moteur de notre croissance en 2004. Espérant une hausse des taux et des placements plus attrayants, notre clientèle a été nombreuse à «parquer» ses fonds sur des comptes d'épargne afin d'en disposer immédiatement en cas de reprise du marché. Nous remercions toutes nos clientes et tous nos clients, désormais presque au nombre de 20 000, pour leur confiance.

Un marché hypothécaire âprement disputé

De l'autre côté du bilan, nos prêts ne sont pas arrivés à tenir le rythme. Il y a deux raisons à cela. La première est notre prudence: nous continuons à soumettre les transactions potentielles à un contrôle économique et éthique strict. De ce fait, nous ne pouvons financer qu'une partie de tous les projets intéressants qui nous sont soumis et devons renoncer à ceux qui ne remplissent pas nos critères éthiques ou commerciaux. Nous accordons plus d'importance au respect de nos principes d'affaires et de notre politique de risque qu'au fait de prêter le plus rapidement possible et à n'importe quelle condition l'argent qui nous est confié. La deuxième raison de cette croissance comparativement faible des prêts est l'âpre lutte dont le marché hypothécaire est actuellement le théâtre. Même les banques qui, naguère, dédaignaient la clientèle de détail pour se précipiter à la Bourse, courtisent aujourd'hui le marché hypothécaire avec des propositions étonnamment intéressantes. En

revanche, et malheureusement pour l'économie, elles ne se bousculent pas pour octroyer des crédits aux PME.

Bénéfice brut en progression, dividende modeste

La hausse des taux d'intérêt sans cesse annoncée par les médias n'a pas eu lieu. Leur niveau est resté historiquement bas et la pression sur la marge d'intérêt s'est accrue. Nous sommes néanmoins parvenus à augmenter le résultat des opérations d'intérêt dans une mesure presque proportionnelle à notre croissance et à maintenir les charges d'exploitation à un niveau inférieur ce qui nous permet d'enregistrer en 2004 un bénéfice brut de 6,5 millions de francs (+2,5%), d'en attribuer 1,1 million aux réserves et de publier de surcroît un bénéfice net de 665 000 francs. Eu égard à cette situation, nous proposons à l'assemblée générale 2005 de distribuer un dividende.

Grâce à la constitution de réserves, nos fonds propres, qui bénéficient de notre part d'une attention sans relâche, ont suivi le mouvement. Le résultat satisfaisant de la souscription d'actions qui a remporté un vif écho en fin d'exercice – la BAS a bénéficié d'un apport de capital de 3,6 millions de francs – n'est pas compris dans les comptes 2004, mais nous remercions d'ores et déjà toutes les personnes qui nous ont accordé ou renouvelé leur confiance à cette occasion.

Il y a une année, l'assemblée générale a aboli le plafond statutaire du dividende. Dans le contexte actuel de bas taux d'intérêt, cette disposition nous aurait autorisés à verser un dividende de 0,1375% à peine, incitation matérielle insignifiante face à notre besoin constant de capital-actions. Souhaitant exploiter cette nouvelle marge de manœuvre, nous proposons à l'assemblée générale de cette année le versement d'un dividende de 1%. Cela signifie en chiffres absolus que même après la constitution de réserves pour risques bancaires généraux de

Le conseil d'administration de la BAS

(de g. à dr.): Edy Walker, Olaf Weber, Eric Nussbaumer, Monika Bär, Claudia Nielsen, Günther Ketterer, Anita Wymann et Markus Schatzmann.



1,1 million de francs, le bénéfice net et le bénéfice reporté de l'exercice précédent totalisent encore plus de 1 million de francs, que l'on pourrait théoriquement, après attribution à la réserve légale, distribuer sous forme de dividende. Sur cette somme, le conseil d'administration (CA) propose d'affecter 100 000 francs à l'association Fonds d'innovation et de distribuer 380 000 francs de dividende aux actionnaires.

Changements à la direction

Les changements majeurs au sein de la direction de la BAS ont eu lieu à un moment où elle était saine et en mesure de les supporter. Cela nous a permis, après la démission de Ruth Walther, d'accéder à la demande de Felix Bühler en planifiant également son départ, annoncé après neuf ans d'engagement intense à la BAS, et de réorganiser la direction. Nous remercions Ruth Walther, qui occupe maintenant le poste de responsable adjointe du personnel de l'Université de Berne, et Felix Bühler, qui nous a quitté en janvier 2005, de tout ce qu'ils ont apporté à la BAS et de l'héritage qu'ils lui laissent. Nous remercions également Etienne Bonvin et l'ensemble du personnel pour l'engagement dont ils ont fait preuve durant la période de transition. Eu égard à ces changements et aux incertitudes qu'ils engendrent inévitablement pour chacune et chacun, le résultat de l'exercice constitue une performance remarquable.

La nouvelle direction, composée de Christa Joss (présidente), Etienne Bonvin et Edy Walker (auparavant responsable de l'administration des crédits) est entrée en fonction début 2005. La recherche et la sélection simultanées de deux nouveaux membres de la direction ont constitué pour le conseil d'administration et le personnel une mission à la fois difficile et pleine de promesses. Par rapport à la même démarche faite il y a quatre ans, nous

avons rapidement reçu un nombre beaucoup plus important de candidatures adéquates. Cette situation est probablement due à l'évolution du marché du travail – naguère, il était plus rare de recevoir tant de bons dossiers – et à celle du profil de la BAS, dont les valeurs semblent attirer plus de candidates et de candidats.

Au lieu de faire appel aux chasseurs de tête et aux évaluations habituelles, nous avons préféré miser sur nos propres ressources: entretiens avec divers groupes de personnes, visite de la banque incluant des responsables et la représentation du personnel, contact avec le personnel et évaluation externe. Nous sommes d'avis que cette manière de procéder est la bonne. Certes, elle engendre un plus grand nombre de réunions du CA et donc des indemnités plus élevées pour ses membres. Dans le cas de la présidente, l'augmentation des indemnités est toutefois justifiée par le surplus de travail dû aux changements au sein de la direction, à la sélection des candidatures et au fait qu'elle ait assumé les tâches de communication et de RP d'Etienne Bonvin afin de le décharger pendant la période transitoire.

Le conseil d'administration élargi lors de l'assemblée générale 2004 n'a pas tardé à constituer une véritable équipe, nécessité absolue eu égard à la phase de transition. En ma qualité de présidente du CA, je tiens à remercier mes collègues de leur soutien actif. En septembre, nous avons suivi un séminaire de formation continue de trois jours, destiné aux personnes faisant partie de conseils d'administration d'établissements bancaires et avons profité de l'expérience de deux élites du monde bancaire et de nos échanges avec eux.

La modification apportée en 2003 à la réglementation concernant les crédits aux organes a fait ses preuves: le secteur de production de crédits traite le dossier et le soumet au comité des crédits, qui émet une



La direction générale de la BAS

Edy Walker, Etienne Bonvin
et Christa Joss.

proposition à l'intention du conseil d'administration. Le membre du CA concerné se récusé pour la discussion et la prise de décision. Les crédits aux organes sont les seuls dont l'octroi est décidé par l'ensemble du CA. Ils sont soumis à une clause supplémentaire dans le règlement en matière de risques. A la BAS, la définition du crédit aux organes est plus large que celle couramment utilisée.

Nous avons déjà cherché, pour combler de précédentes vacances au CA, une personne issue du secteur des PME industrielles. Nous l'avons trouvée au printemps 2004: il s'agit d'Eric Nussbaumer. Nous avons établi une règle l'empêchant de bénéficier d'un avantage concurrentiel sur d'autres clientes et clients de la BAS opérant dans le même secteur: il n'a pas accès à plus de détails sur les dossiers de la concurrence que d'autres membres du CA ne faisant pas partie du comité des crédits et ne traite ni ne commente les demandes de crédits.

Durant l'exercice sous revue, la collaboration entre le conseil d'éthique et le conseil d'administration a été marquée par d'intenses discussions, qui ont démontré une fois encore à quel point la limite entre décision stratégique et supervision éthique est floue et souligné que nous ne sommes pas à l'abri des frictions. Le conseil d'éthique a donc posé la question de savoir comment appliquer l'éthique en économie de manière plus efficiente et proposé plusieurs modèles. A la mise sous presse du présent rapport, nous travaillons à la concrétisation des bases de décisions.

La BAS jouit d'une image positive

Une fois de plus, la BAS a fait œuvre de pionnière et a innové. Le succès de notre exercice 2003 et les discussions intensives sur la limitation du dividende ont été perçus par un large public. Notre nouveau produit, l'Hypothèque-BAS avec le Rating immobilier de la BAS® complet, et le fait que deux femmes soient à la tête de la banque ont également attiré l'attention sur nous. A notre connaissance, la BAS est la seule banque suisse à être dirigée par deux femmes et à encourager la construction durable par des réductions permanentes de taux hypothécaires. Elle reste également minoritaire et inimitée en ce qui concerne la transparence des salaires, ses efforts véritables en faveur du développement durable et son activité d'octroi de crédits aux PME.

Le colloque 2004 sur l'argent, qui a eu lieu à Zurich, était consacré à la manière dont le développement durable peut servir de critère de décision dans le secteur financier. Plus de cent personnes, dont beaucoup de «nouveaux visages», ont suivi avec intérêt les exposés de Mathias Binswanger (professeur d'économie HES), Lynn Blattmann (historienne et entrepreneuse), Andreas Missbach (Déclaration de Berne) et Irene Zeilinger (Ethibel, Bruxelles). Ce panel était complété par Dominique Biedermann (directeur de la fondation de placement ethos), Marianne Hassenstein (directrice de la fondation Actions en Faveur de l'Environnement) et Olaf Weber (CA BAS). La question que leur a posée l'animatrice – «Que faites-vous de votre argent?» – a déclenché un murmure dans l'assistance et a été au centre des conversations lors de l'en-cas suivant la discussion. Vous avez la possibilité d'écouter les réponses des membres du panel (en allemand) sur www.abs.ch. La question de la nécessité d'un label restera en suspens même après lecture et écoute des exposés et du débat, car le développement durable est une notion encore trop floue.

Cet événement et bien d'autres nous ont offert de bonnes occasions de renouveler nos contacts avec des organisations dont les idéaux sont proches des nôtres (Banque communautaire libre, Bâle; Oikocredit; claro; INrate; öBU, etc.) ou avec des personnes inspiratrices. La BAS vit autant de son réseau de relations et de ses suggestions que du regard du public. Ce dernier est parfois très utile pour voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Tous les contacts (ou, pour être honnête, presque tous les contacts) contribuent à remplir le verre. Bien entendu, nos exigences grandissent avec la taille du verre et celle de son contenu: nous voulons devenir meilleurs, plus innovateurs, plus courageux; nous voulons accroître notre contribution à une société plus équitable. C'est cela qui rend la BAS unique: réaliser le délicat équilibre entre l'art du faisable, les attentes de la clientèle et les objectifs sociaux à long terme. La distance qui nous sépare du bord du verre est pour nous une motivation constante.

Au nom du conseil d'administration
Claudia Nielsen, présidente

Andrea Lehner



Service à la clientèle

Cornelia Stillhard



Carmen Weishaupt



Brigitta Widmer



Roswitha Kick



Service du personnel

Karin Kriesi



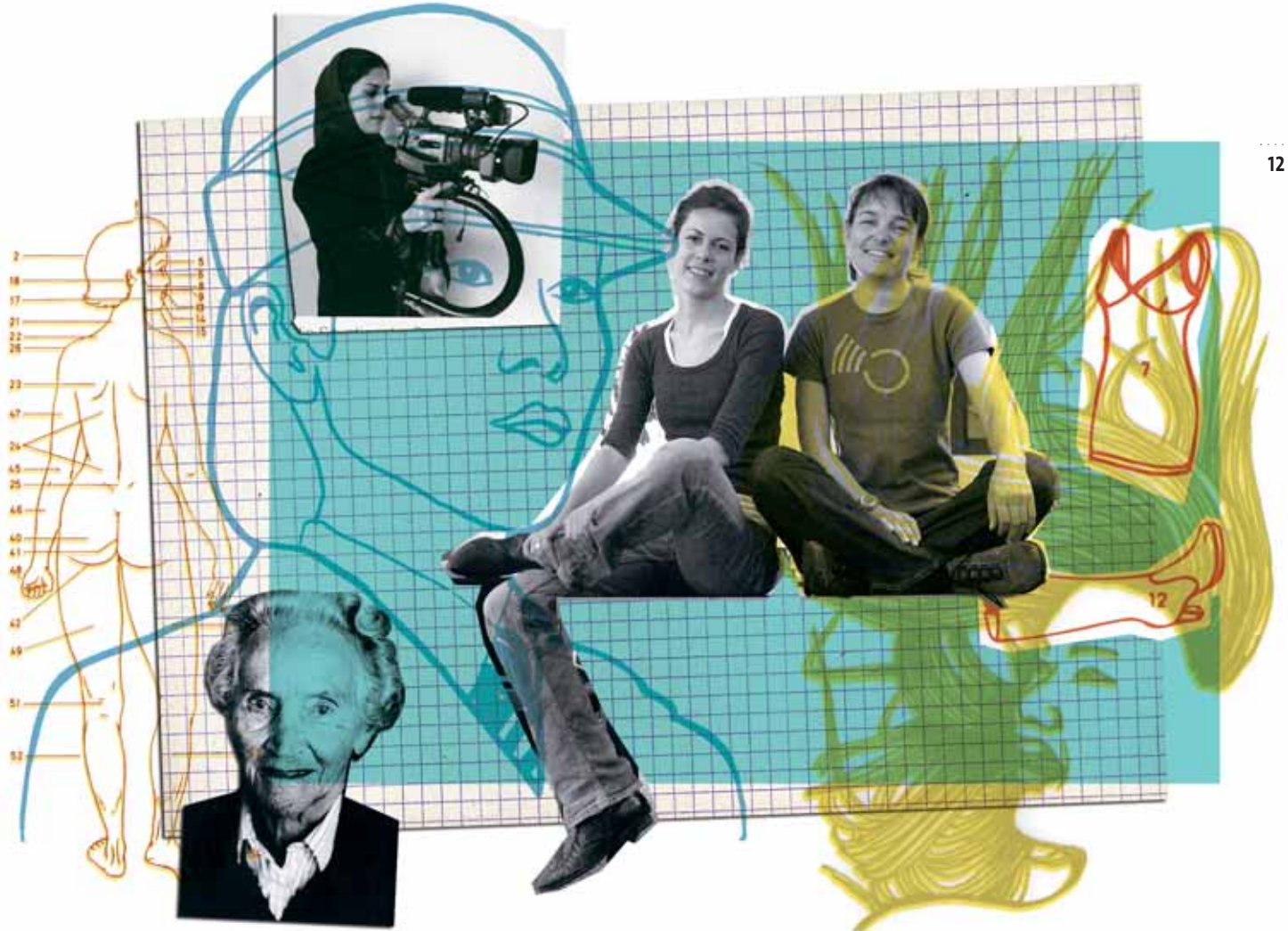
Claudia Salzmann



Service d'assistance

Esther Schlub





Explications sur la marche des affaires

Evolution positive: la continuité dans le changement

Bien que comparable aux précédents sur le plan du résultat, l'exercice 2004 a apporté de nombreux changements. Le départ successif de deux membres de la direction et la recherche de personnes aptes à les remplacer ont été au centre des préoccupations de la BAS pendant toute l'année ou presque. Il est donc d'autant plus réjouissant de constater que le bon fonctionnement de la banque a été assuré en permanence et que le résultat annuel continue à évoluer positivement.

Croissance et proposition de dividende

En 2004, le total du bilan de la Banque alternative BAS a progressé de près de 7%, passant de 606 à 649 millions de francs. Sa croissance correspond donc aux prévisions et aux attentes.

Le résultat des opérations d'intérêts s'est inscrit en augmentation de 12,8 à 13,7 millions de francs (+6,4%). Les charges d'exploitation sont passées de 7,5 à 8 millions de francs (+6,8%). Compte tenu des autres postes du compte de résultat, le bénéfice brut enregistre pour l'exercice 2004 une progression de 2,5% (de 6,4 à 6,5 millions de francs).

Ce bénéfice brut est tout à fait suffisant pour que nous puissions procéder comme prévu aux amortissements comptables appropriés sur les investissements, ceux-ci ayant reculé par rapport à l'exercice précédent de 0,9 à 0,8 million de francs. Le poste «Correctifs de valeurs, provisions et pertes» du compte de résultat a reculé de 3,7 à 3,3 millions de francs (-10,8%). Comme à l'accoutumée, les provisions individuelles sur des crédits en difficulté ont été constituées avec le plus grand soin et en vertu de considérations de prudence s'inscrivant dans la politique de crédit de la BAS.

Les charges extraordinaires comprennent un montant de 1,1 million de francs affecté aux «Réserves pour risques bancaires généraux».

Compte tenu des impôts, le bénéfice annuel s'établit à 664 700 francs (2003: 556 700 francs). Il est donc proposé à l'assemblée générale d'affecter, sur le bénéfice 2004, respectivement sur le bénéfice au bilan de 1 049 000 francs, une somme de 200 000 francs à la ré-

serve légale générale, de verser un don de 100 000 francs au Fonds d'innovation et de distribuer un dividende modéré de 380 160 francs.

Clientèle privée, investisseuses et investisseurs, vente de fonds et prêts fiduciaires

En 2004, la BAS a accueilli 503 clientes et clients supplémentaires (contre 822 en 2003). A la fin 2004, 19 947 particuliers, entreprises et organisations avaient confié des fonds à la Banque alternative BAS pour un montant total d'environ 583,3 millions de francs, soit 35,6 millions de francs ou 7% de plus qu'à la fin de l'exercice précédent (2003: +11%). L'avoir moyen par cliente ou client est passé à 29 000 francs en fin d'exercice (2003: 28 000 francs).

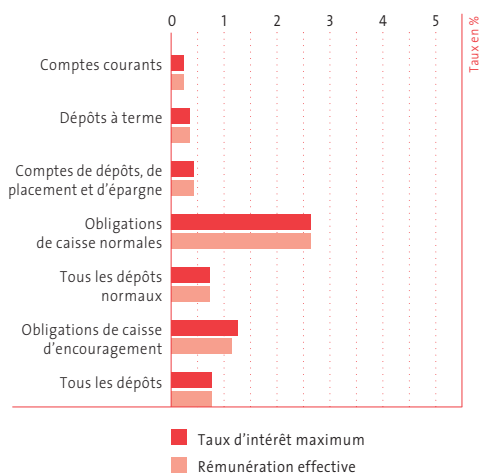
En 2004, les placements en obligations d'encouragement ont augmenté de 3,3 millions de francs pour atteindre 52,8 millions de francs et représentaient comme en 2003 environ 9% des dépôts. Même en phase de bas taux d'intérêt, bon nombre d'investisseuses et d'investisseurs en obligations d'encouragement continuent à opter pour un taux d'intérêt inférieur au taux maximum fixé par la BAS pour soutenir des projets, des initiatives et des entreprises. La banque leur adresse ses vifs remerciements au nom des preneuses et preneurs de crédit.

Le but fondamental de la BAS consiste à investir l'argent de sa clientèle de la manière la plus bénéfique possible à la société. A cet effet, elle octroie des crédits obéissant à des directives strictes à des entreprises et projets suisses qui contribuent au progrès écologique et social. Cependant, pour donner à sa clientèle une possibilité de diversifier ses placements, la BAS propose dans sa gamme de produits deux fonds de placement, «OekoSar Portfolio» et «ValueSar Equity» de la Banque Sarasin. Elle étudie actuellement l'élargissement de cette offre.

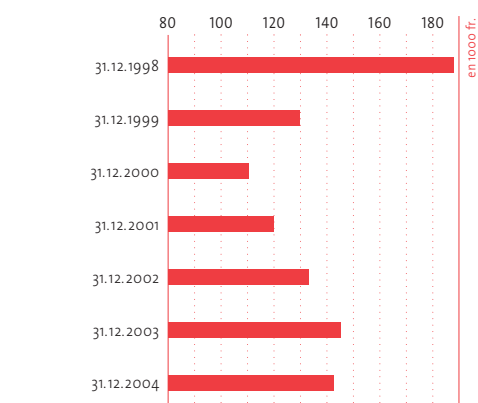
Ces fonds ont été choisis pour leur système d'évaluation pointu et leur transparence supérieure à la moyenne, ainsi qu'en raison de la longue expérience de la Banque Sarasin. Cependant, comme aucun des fonds de placement du marché ne répond entièrement et en permanence à ses directives de placement très strictes, la BAS a lié la vente de fonds de placement à une contri-



Rémunération et renonciation aux intérêts sur les dépôts de la clientèle au 31.12.2004



Cash-flow par poste à 100%



buton d'encouragement à l'économie durable: sur la commission d'émission de 2,5%, 0,5% est versé à une O.N.G. soutenant le progrès et la transparence dans l'économie. En 2005 encore, la bénéficiaire est ACTARES (Actionariat pour une économie durable), qui s'engage pour que les entreprises cotées en Bourse respectent et renforcent leurs engagements écologiques et sociaux.

Fin 2004, 98 clientes et clients détenaient des parts de fonds de placement auprès de la BAS pour un montant d'environ 4,7 millions de francs (2003: 3,0 millions de francs).

Dans le secteur des prêts fiduciaires, plusieurs remboursements ont été effectués pour un total de 2,6 millions de francs. La BAS a renouvelé la première tranche de financement d'une installation de production de cacao biologique appartenant à la société Yacao S.A. de San Cristóbal, en République dominicaine.

Crédits et crédits d'encouragement, Hypothèque-BAS avec Rating immobilier de la BAS®

Le lancement de l'Hypothèque-BAS assortie du Rating immobilier de la BAS®, que nous avons développé pour le financement de constructions durables, est l'un des événements phares de l'exercice 2004. Ce Rating immobilier de la BAS® permet d'évaluer avec précision les projets de construction de haute qualité selon des critères d'énergie d'exploitation, d'écobiologie de la construction, de qualité du site, de qualité d'utilisation et économiques. La BAS octroie sur les hypothèques finançant la construction de maisons multifamiliales et individuelles durables des crédits préférentiels assortis d'un rabais permanent allant jusqu'à 0,625%. Ceci signifie pour notre clientèle: à construction durable, financement durable.

En 2004, la BAS a octroyé des nouveaux crédits pour un montant de 13 millions de francs (contre 45 millions en 2003), qui représentent un accroissement de plus de 2% par rapport à l'exercice précédent. Cette progression s'inscrit dans le contexte de la concurrence acharnée que se livrent les établissements financiers pour attirer les débiteurs solvables. La consommation a continué à reculer et l'épargne à augmenter, ce qui a rendu les banques agressives dans le domaine de l'octroi de crédits.

Katrin Keller-Müller



Logistique

Adrian Burri



Comptabilité

Raymond Plüss



Bruno Bisang



Marketing

Andreas Bündler



Service informatique

Marc Gerber



Werner Hildebrand



Sonja Trappe

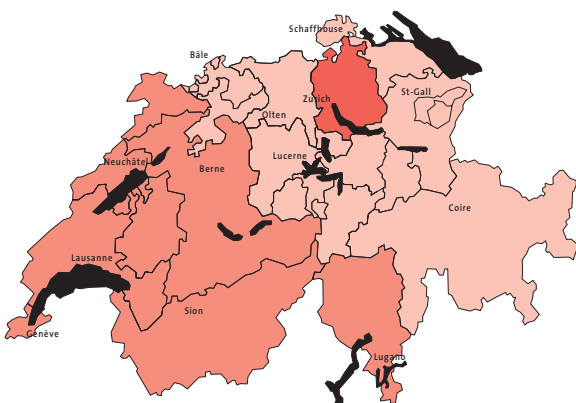


Service de durabilité

Répartition régionale des comptes et des obligations de caisse au 31.12.2004

Région	Nombre de comptes et obligations de caisse	Montants en millions de francs	Part en %
Région d'Olten (SO, AG)	2 360	43,3	7,5
Région de Bâle (BS, BL)	2 042	50,1	8,7
Canton de Zurich	7 107	175,7	30,5
Canton de Berne	4 987	110,1	19,1
Romandie et Tessin (FR, JU, NE, VD, GE, VS, TI)	6 232	118,2	20,5
Suisse orientale (SH, SG, TG, AR, AI, GR)	1 842	39,1	6,8
Suisse centrale (LU, ZG, GL, NW, OW, SZ, UR)	1 445	31,2	5,4
Etranger	474	9,2	1,6
Total	26 489	577,0	100,0

Origine des fonds



A la fin de l'année 2004, le total des crédits utilisés s'élevait à 520 millions de francs. Il s'inscrit donc en progression de 14 millions de francs ou de près de 3 % par rapport à l'exercice précédent.

Dans ce contexte de concurrence, la marge d'intérêt a du être ramenée à 2,64 % (2003: 2,70 %) en ce qui concerne les crédits normaux. Par principe nettement inférieure, celle des crédits d'encouragement a été légèrement augmentée (à 2,21 % contre 2,04 % en 2003). La marge d'intérêt brute de toutes les affaires enregistre une baisse minime, passant de 2,45 % en 2003 à 2,32 % à la fin de l'année 2004. Le bas niveau des taux d'intérêt à court terme s'est traduit par une réduction de la rémunération moyenne des placements bancaires et financiers, qui est passée de 1,88 % fin 2003 à 1,74 % à la fin de l'exercice sous revue.

Au 31.12.2004, les crédits d'encouragement octroyés représentaient 53,4 millions de francs, soit 9,3 % du total des crédits (contre 9,5 % en 2003). Les investissements dans les secteurs d'encouragement étaient utilisés à raison de 96 % en moyenne (100 % en 2003). Des fonds supplémentaires sont les bienvenus, notamment dans les secteurs d'encouragement «Entreprises écologiques et sociales», «Agriculture biologique» et «Formation et culture».

Sur un total de 691 preneuses et preneurs de crédit, 235 ont bénéficié d'une part de crédit d'encouragement, ce qui signifie que 34 % des crédits (projets, initiatives et entreprises) ont été considérés comme particulièrement dignes d'encouragement selon les critères de la BAS.

La constitution de provisions individuelles et forfaitaires pour risques de défaillance dans le domaine des opérations de crédit a pu être légèrement réduite de 3,7 à 3,3 millions de francs par rapport à l'exercice précédent.

Dans le domaine des crédits, la BAS prend consciemment des risques qu'elle est capable d'assumer par des correctifs de valeurs. A la fin 2004, le montant net des créances dites compromises (capital et intérêts) s'élevait à 14,2 millions de francs (2003: 10,3 millions), ce qui représente une hausse de 3,9 millions de francs ou de 37 %. Ce montant est entièrement couvert par des correctifs de valeurs. La raison essentielle de cette augmentation réside dans la dégradation de la qualité de certains prêts à des PME et à des petites structures d'habitat collectif.

Gregor Kuhfus



Administration des crédits

Georg Sieber



Gestion des crédits à risques

Arne Looser



Production de crédits

Thomas Bieri



Monika Lüscher



Walter Käser



Financements immobiliers

Christian Kohler



Bernadette Schnüriger



Au total, des provisions individuelles sur le capital et/ou les intérêts existent pour 29 crédits. Elles concernent 4 % des preneuses et preneurs de crédit (comme en 2003). Le montant net des créances compromises reflète la prudence de la BAS en matière d'octroi de crédits (voir à ce propos l'annexe 3.1 «Aperçu des couvertures de prêts et des opérations hors bilan»).

Suisse romande et Tessin

Dans le domaine des crédits, la représentation romande a, à l'instar de la BAS Olten, continué à subir la concurrence féroce qui règne actuellement sur le marché des hypothèques de première catégorie. Bien qu'elle ait, durant l'exercice 2004, alloué douze nouveaux crédits pour une somme de 7,9 millions de francs, l'inventaire des crédits à fin 2004 indique une hausse de seulement 2,4 millions de francs, ce qui correspond à une croissance de 3,3 %. Or, ceci est nettement en dessous

des objectifs fixés en début d'année. Les amortissements ordinaires et extraordinaires, ainsi que le départ de quelques financements vers d'autres établissements expliquent cette faible croissance. Cette pression devrait subsister durant l'année 2005.

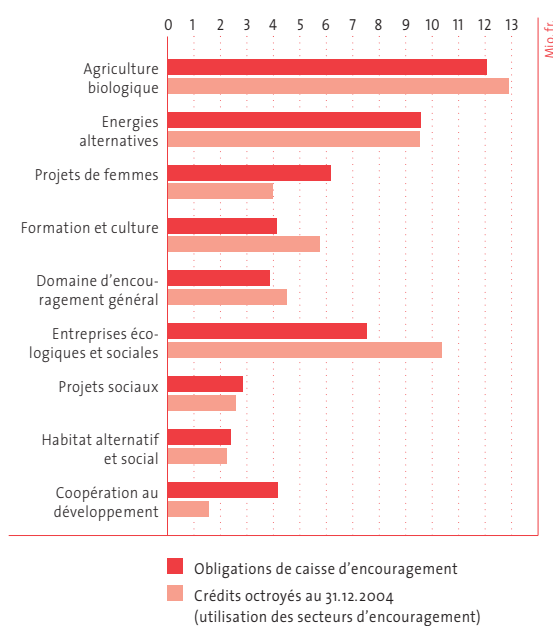
En matière d'afflux de fonds de la clientèle, la croissance moindre des avoirs et obligations de caisse par rapport aux années précédentes est moins préoccupante. Elle se monte tout de même à 8 millions de francs, soit 7,2 %. Ce pourcentage s'approche ainsi lentement de la progression de l'ensemble de la banque, qui enregistre une hausse des fonds de la clientèle de 6,4 %. Sept ans et demi après l'ouverture de la représentation, le fait que ces ratios tendent à se rejoindre n'est pas inquiétant. Le poids que représente la Suisse latine par rapport à l'ensemble de la banque se monte en conséquence à 20,5 %, contre 20,4 % l'année précédente.

Il est à remarquer que la part des obligations d'encouragement par rapport aux obligations de caisse normales a légèrement augmenté, passant de 35 à 37 %. Ceci témoigne que, malgré le faible niveau général des taux, une partie de la clientèle est disposée à accepter des taux plus bas encore, à titre d'encouragement.

L'actionariat compte 725 personnes physiques ou juridiques qui participent à l'évolution de la BAS et qui détiennent du capital-actions pour 6,767 millions de francs. La hausse de cette dernière donnée est de 6,3 %. Malgré une croissance des crédits, des avoirs en compte et des obligations moins importants en 2004, la représentation devra, tout comme l'ensemble de la BAS, poursuivre ses efforts pour accroître ses fonds propres. Dans ce domaine, elle doit fournir un effort de rattrapage et de renforcement pour continuer à couvrir les crédits existants et futurs selon les exigences légales actuelles; de plus, elle doit anticiper les exigences à venir, qui vont dans le sens d'un accroissement des besoins en fonds propres que doivent présenter les banques. La recherche de nouveaux actionnaires demeure dès lors une des priorités de la représentation en 2005.

Au niveau de l'équipe, signalons que Nathalie Ruegger a été nommée en septembre 2004 cheffe du groupe en charge de la clientèle privée et investisseurs auprès de la représentation lausannoise. Le bureau d'information genevois fonctionne de manière inchangée.

Secteur d'encouragement: dépôts et utilisations au 31.12.2004



Clients commerciaux et Projets

Suisse romande

Affaires de crédits Suisse romande

Clientèle privée et investisseurs Suisse romande

Ressources humaines

Au 31.12.2004, 51 personnes travaillaient à la BAS. Par rapport à l'exercice précédent, nos effectifs restent donc stables en nombre de postes en pour cent.

L'introduction du nouveau système de fixation des salaires entamée en 2003 a été finalisée le 1^{er} juillet 2004, avec l'alignement de tous les salaires sur le salaire de base. Les indemnités supplémentaires versées aux membres des organes (voir rapport du conseil d'administration) ainsi que l'indexation garantie des salaires se sont traduites par une hausse de 5,5% des charges de personnel, qui sont passées de 4,62 à 4,87 millions de francs.

En 2004, la BAS a élaboré les bases de la formation de futurs apprenties et apprentis. Ce fut la principale priorité des ressources humaines durant cette période.

Les séances de formation interne régulières ont été consacrées à l'importance du feedback, à l'éthique dans le quotidien professionnel, à la stratégie, à l'Hypothèque-BAS et au Rating immobilier de la BAS^o, aux rapports environnementaux, à la convention de diligence des banques et à la loi sur le blanchiment d'argent.

A l'occasion de la Journée internationale de la femme (8 mars), l'équipe s'est penchée sur les questions de genre. Nous avons visité le Conseil national et avons eu un entretien avec la Conseillère aux Etats Anita Fetz. Pour clôturer notre programme, Marianne Geisser, directrice adjointe du Bureau fédéral de l'égalité, nous a exposé le travail de cet organisme. Afin d'instaurer la gestion de la santé BAS, la banque a organisé une journée de santé au «Sensorium» du Rütthubelbad. Au mois d'août, la traditionnelle sortie annuelle a emmené l'équipe de

Indicateurs sociaux BAS

	31.12.2004	31.12.2003	31.12.2002
Personnel			
Effectif	51	55	55
Effectif en postes à plein temps	41	43	42
Postes à temps partiel (<90%)	27	34	34
Proportion de femmes dans l'effectif	57%	58%	58%
Proportion de femmes dans le nombre de postes en pour-cent	52%	54%	54%
Proportion de femmes aux postes dirigeants ¹ dans l'effectif	35%	38%	42%
Proportion de femmes aux postes dirigeants ¹ en postes à plein temps	32%	35%	38%
Rapport femmes : hommes occupant un poste dirigeant ¹ à temps partiel	5 : 2	6 : 2	7 : 1
Taux de rotation	4%	5%	5%
Années d'ancienneté	5,3	4,4	3,7

Formation continue

Jours de formation continue ² par personne en postes à plein temps	3,2	3,5	3,8
Rapport frais directs de formation : masse salariale	3%	4%	4%
Nombre de personnes formées dans le domaine du blanchiment d'argent ³	30	37	35

	31.12.2004	31.12.2003	31.12.2002
Salaire			
Salaire brut le plus bas	4130.-	4015.-	3510.-
Rapport salaire le plus bas: salaire le plus élevé	1 : 2,7	1 : 2,7	1 : 2,7
Prime collective ⁴ (par poste à 100 %)	1405.-	2162.-	0.-
Indemnités des cadres supérieurs	<i>voir pages 46/47</i>		

Santé

Jours de maladie par personne (postes à plein temps)	8	7,7	10,9
--	---	-----	------

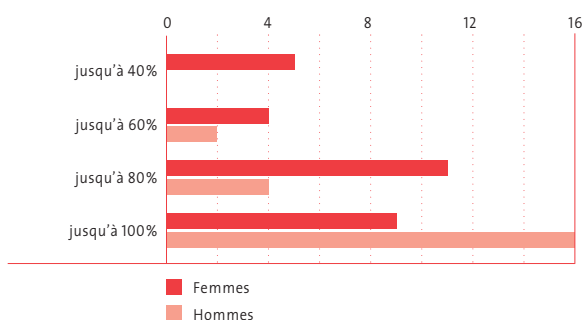
Société³

Contributions à des organisations ⁵	165 000.-	113 000.-	108 000.-
Création de valeur ⁶	11,4 mio.	10,2 mio.	10,8 mio.

Gestion environnementale⁷

Nombre de personnes (postes à plein temps) qui s'occupent d'aspects environnementaux dans le déroulement des procédures de travail	21	21	19
Nombre de spécialistes en environnement ⁸ (postes à plein temps)	1	1	0
Nombre de personnes formées pour s'occuper d'aspects environnementaux	34	36	0
Durée de la formation en personnes-heures	207	360	0

Nombre de collaboratrices/teurs selon temps de travail



¹ Membres de la direction, chef(fe)s de secteur, de service et de groupe

² Ne sont pas compris dans ce chiffre: 8 après-midi de formation continue interne et «Journée du genre» (8 mars)

³ Calcul selon SPI-Finance 2002 (www.spifinance.com)

⁴ En cas de bonne marche des affaires, la direction peut octroyer au personnel une prime collective, dont la répartition est fixée par les collaboratrices et collaborateurs.

⁵ La Banque alternative BAS ne pratique pas le sponsoring. Ce chiffre représente le don au Fonds d'innovation ainsi que les contributions à des organisations et manifestations.

⁶ Contribution de la Banque alternative BAS au produit national brut

⁷ Calcul selon EPI-Finance 2000 (www.epifinance.com)

⁸ Conseil externe: 1 personne (2002 et 2003)

la BAS à Bâle, chez Kantensprung AG, à l'hôtel Krafft et dans les bureaux de la fondation Edith Maryon.

Ecologie au sein de la BAS

Le système d'indicateurs est désormais complet. En matière d'écologie d'entreprise, la Banque alternative BAS applique la «norme VfU». VfU est l'abréviation de «Verein für Umweltmanagement in Banken, Sparkassen und Versicherungen eV», association dont le siège se trouve en Allemagne.

Désormais, le bilan inclut également les déchets, le papier et la consommation de notre représentation romande, raison pour laquelle les chiffres absolus de l'électricité et des transports sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent. Pour son principal consommable, le papier, la Banque alternative BAS mise

sur la meilleure qualité écologique en couvrant plus des trois quarts de ses besoins au moyen de papier recyclé non désencré et non blanchi. Le reste du papier utilisé à la BAS provient de vieux papiers non imprimés ou est fabriqué à partir de fibres fraîches et blanchi sans chlore.

Les déchets sont systématiquement collectés et triés et toutes les matières réutilisables sont recyclées. La part du recyclage représente 80 %.

Comme elle le souligne dans son règlement du personnel actualisé, la Banque alternative BAS privilégie les transports publics. Etant donné que les conseillères et les conseillers à la clientèle accordent une grande importance aux contacts personnels, le nombre de kilomètres parcourus en transports publics est relativement élevé.

L'impact environnemental d'une entreprise se mesure à sa consommation d'énergie et aux gaz à effet de

Indicateurs environnementaux*

Indicateur**	Unité val. absolue (relative)	Qualité des données	2004		2003		2002	
			absolue	relative	absolue	relative	absolue	relative
Déchets	t (kg/coll)	-	5,9	159	#	#	#	#
Valorisation/Recyclage	(%)	2		80				
Incinération	(%)	2		20				
Consommation d'eau	m ³ (m ³ /coll)	2	619	16,7	598	15,7	1109	27,7
Consommation d'énergie de chauffage (gaz naturel)	GJ (GJ/coll)	2	436	11,8	394	10,4	377	9,4
Consommation d'électricité	GJ (GJ/coll)	-	321	7,8	282	7,4	247	6,2
Centrales hydroélectriques	(%)	3		80		48		0
Electricité mix suisse	(%)	3		20		52		100
Déplacements professionnels	km (km/coll)	-	67 855	1655	51 923	1366	69 270	1732
Train	(%)	2		90		90		71
Voiture	(%)	3		10		10		6
Avion (longue distance)	(%)	3		0		0		23
Consommation totale de papier	t (kg/coll)	-	12,8	312	#	#	#	#
Papier recyclé (papier post-consommation)	(%)	2		77				
Papier de fibres vierges (ECF + TCF)	(%)	2		23				
Papier de fibres vierges (blanchi au chlore élémentaire)	(%)	2		0				
Impacts environnementaux	non cumulable	-	-	-	-	-	-	-
Consommation directe d'énergie	GJ (GJ/coll)		804	19,6	676	17,8	624	15,6
Gaz à effet de serre directs***	t eq CO ₂ (kg/coll)		28,0	682	22,1	582	21,2	529
Consommation indirecte d'énergie pour production d'énergie	GJ (GJ/coll)		464	11,3	479	12,6	511	12,8
Gaz à effet de serre indirects imputables à la production d'énergie	t eq CO ₂ (kg/coll)		0,4	10	0,4	11	0,5	12
Autre consommation indirecte d'énergie****	GJ (GJ/coll)		941	22,9	330	8,7	384	9,6
Autres gaz à effet de serre indirects****	t eq CO ₂ (kg/coll)		25,2	614	11,0	288	14,1	353

Légende

ECF = sans chlore élémentaire, TCF = sans chlore, GJ = gigajoule, coll = collaboratrice/colleaborateur (par poste à 100%), km = kilomètre, t = tonne, kg = kilogramme, m³ = mètre cube, eq CO₂ = équivalent dioxyde de carbone, # = pas de relevé

Qualité des données

- 3 = Mesures exactes (factures, compteurs, etc.)
- 2 = Calculs/estimations exactes
- 1 = Estimations sommaires

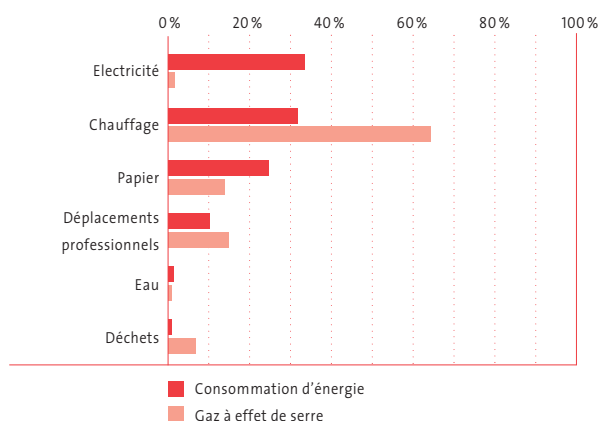
* Calcul sur la base des VfU Indicators 2003 Testversion 1.1 (VfU = Verein für Umweltmanagement in Banken, Sparkassen und Versicherungen).

** A partir de 2004, chiffres Olten et Lausanne; avant 2004, Olten uniquement. En 2004, déchets, eau et chauffage Olten uniquement. Pour le calcul des impacts environnementaux 2004, nous avons extrapolé les consommations à l'ensemble du système (Olten et Lausanne).

*** Imputable p. ex. au transport du gaz naturel de Russie jusqu'en Europe de l'Ouest.

**** Déplacements professionnels, préparation de l'eau, traitement des déchets, production de papier.

Impacts environnementaux des processus en amont et en aval



serre qu'elle produit. Le bilan systémique intègre non seulement la consommation interne et les émissions qui en découlent, mais aussi la consommation des processus situés en amont et en aval, par exemple la consommation d'énergie imputable à la production d'électricité, de papier, etc. Pour représenter l'impact environnemental de la Banque alternative BAS, nous avons extrapolé les chiffres de la représentation romande (déchets, eaux et chauffage) sur la base de ceux d'Olten.

Le principal impact environnemental de la BAS est dû au chauffage, car les bâtiments loués à Olten et à Lausanne sont chauffés au moyen de combustibles fossiles.

Informatique bancaire

En 2004, les systèmes d'exploitation Windows XP et Windows Server 2000 récemment introduits ont été stabilisés et optimisés. Le plan d'urgence a été adapté au nouveau contexte.

La sécurité informatique a été auditée par une société externe et un plan d'optimisation des processus informatiques a été élaboré.

Fonds d'innovation

A ce jour, l'association Fonds d'innovation est alimentée pour l'essentiel par des attributions de la Banque alternative BAS et par des dons de dividendes des actionnaires. Par principe, des dons de tout ordre, donc y compris des legs et des donations, sont possibles.

En 2004, le Fonds d'innovation a augmenté une participation existante et octroyé trois nouveaux cautionnements. Nous remercions vivement les donatrices et les donateurs au nom des projets et entreprises ainsi favorisés.

Concernant les détails de l'activité de l'association, son propre rapport d'activité sera envoyé aux actionnaires avec l'invitation à l'assemblée générale.

Une attribution de 100 000 francs sur le résultat 2004 est proposée à l'assemblée générale de la Banque alternative BAS. Elle permettra au Fonds d'innovation de poursuivre sa mission, qui consiste à aider des entreprises et des projets opérant dans les secteurs d'encouragement de la BAS. Pour bénéficier de cette aide, ceux-ci doivent présenter des structures viables et de bonnes chances d'avenir. Les dons sont donc les bienvenus.

Augmentation du capital-actions

En 2004, le capital-actions a pu être augmenté de 32,3 à 34,4 millions de francs. A la fin de l'exercice, ce capital était détenu par 4278 actionnaires (4244 en 2003).

Les augmentations de capital sont très importantes pour la BAS, car elles lui permettent d'assurer sa croissance permanente et de se conformer aux dispositions légales en matière de fonds propres.

En 2004, la levée de capital-actions supplémentaire a été définie comme priorité marketing. La BAS a bénéficié au cours de l'exercice de souscriptions et de versements pour un montant d'environ 4 millions de francs,

ce qui lui a permis de porter son capital-actions à 38 millions de francs en janvier 2005.

Collaboration et affiliations

La BAS échange des expériences et des idées avec d'autres établissements financiers alternatifs et organisations économiques à vocation alternative et écologique. Ont notamment fait partie de ces contacts en 2004, la Banque communautaire libre à Bâle, CoOpera Beteiligungen AG (société de participation), la caisse de pension NEST, la Fondation collective PUK (caisse de pension) et responsAbility SA (plate-forme d'investissements à caractère social axés spécifiquement sur les pays en développement).

La BAS est en outre membre des organisations suivantes: ACTARES (Actionariat pour une économie durable), Association suisse pour l'intégration de l'écologie dans la gestion d'entreprise (ASIEGE), «Hausverein Schweiz» (association alternative de propriétaires et de locataires), Green Office, CI Olten, CI Vélo, Mobility, «Oikocredit deutsche Schweiz» (ancien EDCS, institution qui octroie des crédits dans les pays du Tiers monde), «Solarspargenossenschaft SSGN Nordwestschweiz» (coopérative d'économie d'énergie régionale), Swiss Contracting (association suisse de contracting dans le domaine de l'énergie), ATE.

Perspectives

La Banque alternative BAS entame l'exercice 2005 avec une nouvelle direction et avec des responsabilités remaniées ce qui demandera quelques mois d'adaptation. Les priorités pour 2005 sont:

- Poursuivre les efforts en vue de la levée de capital-actions supplémentaire.
- Mettre en évidence les possibilités d'investir dans des domaines bien précis, par exemple «Entreprises écologiques et sociales», «Formation et culture» et «Agriculture biologique», en souscrivant des obligations d'encouragement.
- Faire mieux connaître l'Hypothèque BAS et le Rating immobilier de la BAS® dans les milieux spécialisés.
- Développer les activités de conseil à la clientèle.
- Mettre au point un rating de durabilité pour les PME.
- Elargir la gamme de fonds de placement durables.
- Ouvrir un bureau au Tessin.
- Organiser le premier colloque BAS sur l'argent en Suisse romande.
- Mettre en place un service de compliance afin de répondre aux diverses exigences légales.

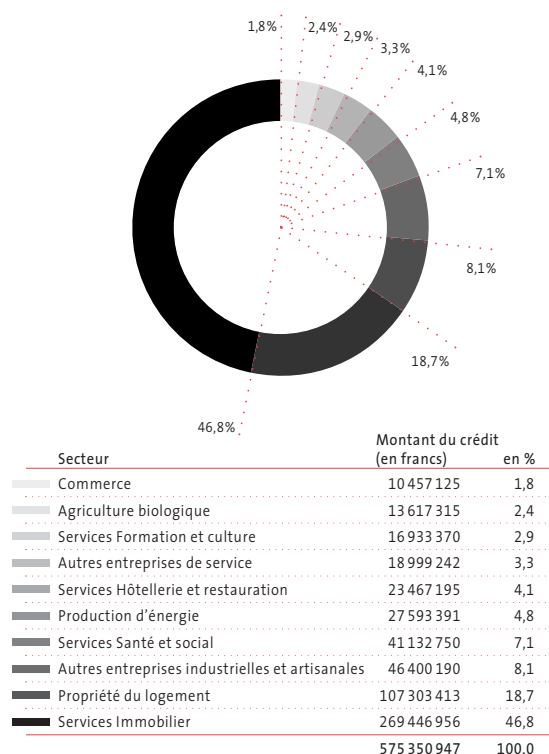
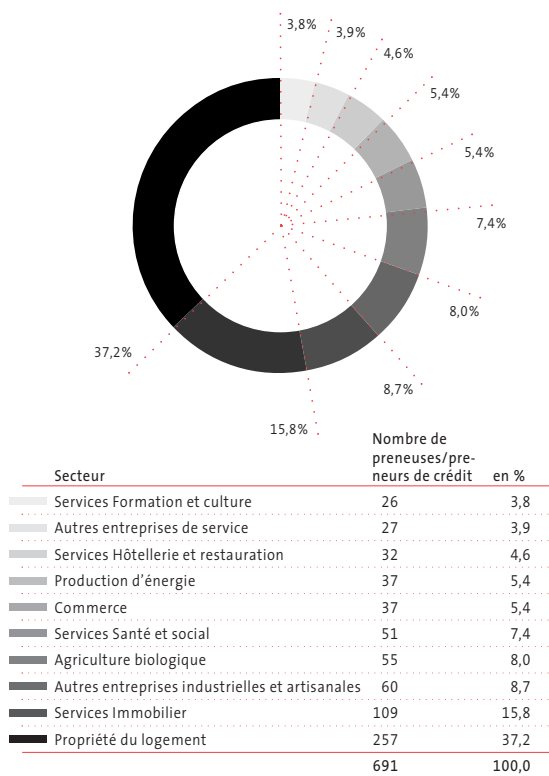
En outre, la BAS créera une place d'apprentissage de commerce, un programme de promotion de la santé dans l'entreprise et remaniera les documents informatiques destinés à la clientèle en y introduisant l'usage des majuscules et minuscules.

Olten, février 2005

La direction, Etienne Bonvin

Crédits octroyés par branche

Les graphiques suivants illustrent les secteurs d'investissement de la Banque alternative BAS. Il en ressort notamment que la diversité des branches et métiers représentés dépasse largement ce que la classification des crédits par types de garanties laisse supposer. La part des crédits non couverts accordés par la BAS est modeste, les hypothèques dominant largement. Les hypothèques souscrites par des artisans et commerçants sont nom-



breuses, ce qui ressort clairement de la classification par branches en fonction du nombre des preneuses et preneurs de crédit.

Commentaires relatifs aux secteurs

Agriculture biologique

L'ensemble des agricultrices et agriculteurs financés par des prêts figurant sous cette rubrique possèdent le certificat Bourgeon ou Déméter.

Production d'énergie

Les entreprises financées par des prêts faisant partie de ce secteur exploitent des installations de production d'énergie décentralisée et faisant appel à des ressources renouvelables.

Autres entreprises industrielles et artisanales

Cette rubrique regroupe des entreprises appartenant aux secteurs des arts graphiques, de la transformation du bois, des textiles, du papier et du cuir, de la transformation de produits alimentaires, du recyclage, etc.

Commerce

Les entreprises et magasins figurant sous ce titre font le commerce de produits biologiques, recyclés ou en provenance du tiers-monde. Il s'agit également de projets de femmes, resp. d'entreprises ou magasins gérés par des femmes. Y figurent également des librairies.

Services Formation et culture

Cette rubrique englobe des établissements scolaires comme les écoles Rudolf Steiner et des organismes culturels tels des théâtres, des cinémas, des artistes, etc.

Services Santé et social

Sous cette rubrique figurent des cabinets de médecine alternative, des hôpitaux, des associations d'encadrement de toxicomanes, etc.

Services Hôtellerie et restauration

Il s'agit pour la plupart d'hôtels et de restaurants faisant partie du milieu alternatif, mais aussi de restaurants proposant de la cuisine végétarienne, d'hôtels pratiquant le tourisme respectueux de l'environnement, etc.

Services Immobilier

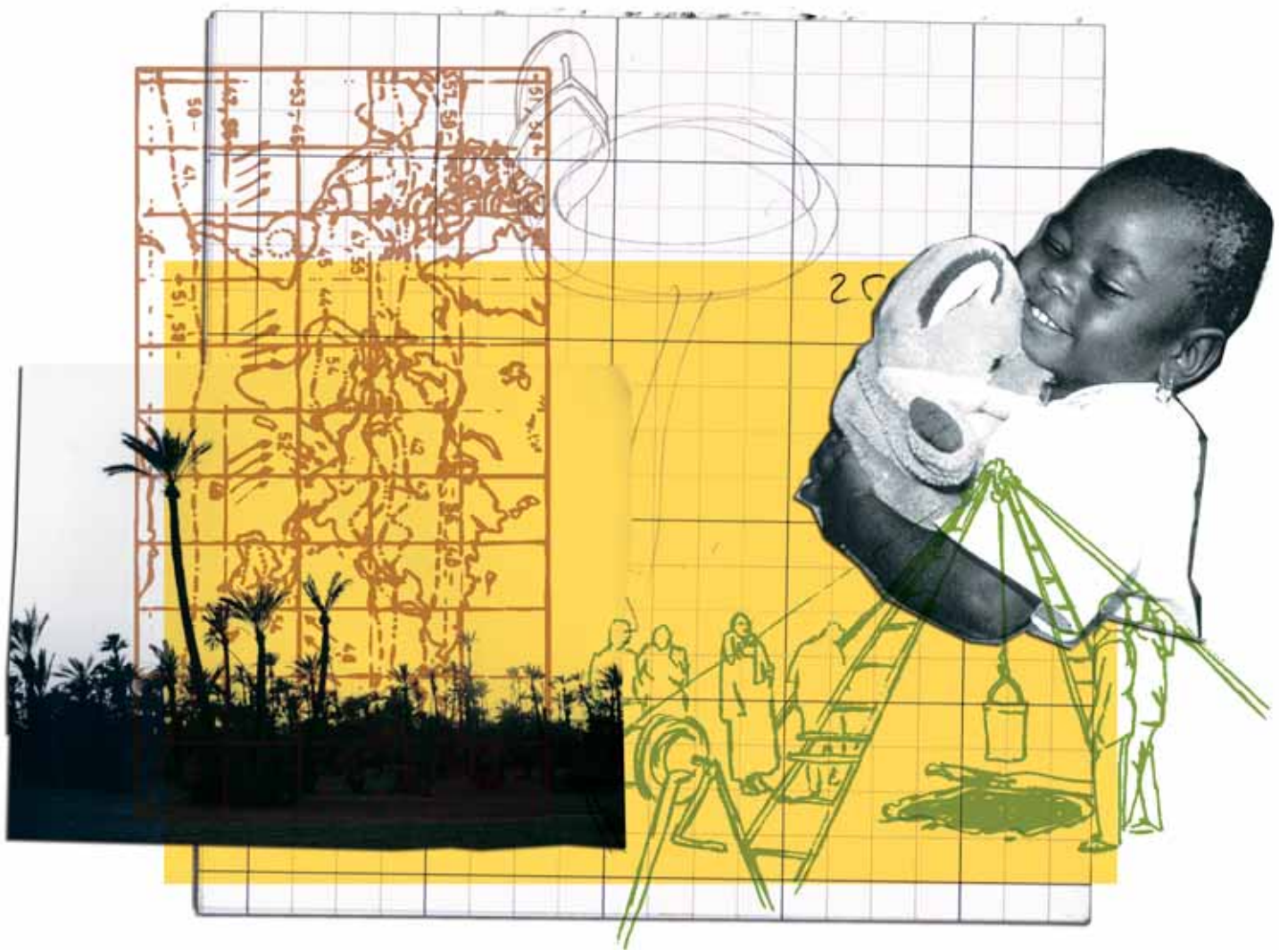
Ce secteur de financement regroupe des maîtres d'ouvrage s'occupant de la construction de logements d'utilité publique, des coopératives de construction de logements, des fondations pour la mise à disposition de logements à bas prix, etc.

Autres entreprises de service

Cette rubrique regroupe pour l'essentiel des services de planification et de conseil: bureaux d'architectes, agences de voyage, éditeurs de logiciels, publications et journaux alternatifs, auto-partage, organisations de protection des animaux, etc.

Propriété du logement

Ce secteur comprend les prêts au titre de la propriété à usage personnel.



A l'assemblée générale des actionnaires de la Banque alternative BAS, Olten

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, annexes et tableau de financement; pages 17–33 du rapport d'activité) de la Banque alternative BAS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels (ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 7 février 2005

Bankrevisions- und Treuhand AG

Martin Ryser

Patrick Liechti

Expert-comptable diplômé

Expert-comptable diplômé

Réviseurs responsables

Annexes:

- Comptes annuels
Bilan, compte de profits et pertes, annexes et tableau de financement
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Rapport du conseil d'éthique

La transformation: un critère de qualité

La BAS doit continuer à faire œuvre de pionnière

Les premières questions que posent les nouveaux membres du conseil d'éthique (CE) sont toujours les mêmes: «Quelle doit être l'utilité du CE pour la BAS?», «Peut-on vraiment s'acquitter de sa mission au sein de la structure actuellement en place?» La plupart des rapports précédents du CE y répondent en montrant qu'il s'est consacré à la mise en œuvre de l'éthique au sein de la banque et en exposant les moyens utilisés. Dans le rapport d'activité 2003, nous avons présenté un processus de contrôle de gestion éthique. Les objectifs et les mesures définis par le conseil d'administration ont guidé le conseil d'éthique pour vérifier l'application de la stratégie axée sur l'éthique.

La première analyse ayant révélé des lacunes, le conseil d'éthique a souhaité un compte rendu plus explicite. Le conseil d'administration a accédé à cette demande en présentant un nouveau rapport. Malgré cela, le processus et ses résultats ne sont parvenus à satisfaire ni les membres du CE ni le conseil d'administration. La pertinence de cet instrument pour le contrôle et le développement ne fait aucun doute. Comment expliquer dès lors l'insatisfaction des deux organes? Nous avons tenu à apporter à cette question une réponse claire et à en tirer des propositions d'amélioration.

C'est ainsi que l'éternelle question de l'utilité du conseil d'éthique pour la banque a refait surface. Une chose est sûre: le conseil d'éthique est chargé d'une mission essentielle. Cependant, il ne dispose d'aucune légitimité d'intervention et d'aucun droit de décision. Une brève rétrospective permet de mieux comprendre cette situation.

La mise en place du CE lors de la fondation de la banque en 1990 marquait la volonté de donner un signal fort. Dans un univers financier où aucune entreprise ou presque ne se souciait d'écologie ou d'équité sociale, la BAS devait offrir une véritable alternative. Or, depuis quelques années, les scandales environnementaux et les boycotts qu'ils ont engendrés, ainsi que les avancées du

commerce équitable, ont fait évoluer les mentalités dans le monde de la finance et de l'entreprise: la quasi-totalité des banques ont leurs fonds de placement écologiques et sociaux, des comités ou commissions d'éthique examinent les produits financiers, des banques publient des critères et des listes d'indicateurs sur leur site Internet. Avec l'apparition du gouvernement d'entreprise, la transparence devient une mesure de confiance qui va de soi. La BAS et le conseil d'éthique qui supervise ses activités ne font plus figure d'exception. Et c'est tant mieux.

Le conseil d'éthique est d'avis que si la Banque alternative BAS veut continuer à faire œuvre de pionnière, elle doit franchir une nouvelle étape dans la mise en œuvre de l'éthique dans l'entreprise.

Outre le fait de pouvoir convoquer une assemblée générale extraordinaire, le conseil d'éthique est, en tant qu'organe de contrôle, doté de missions peu précises et d'une marge de manœuvre très étroite. Son utilité pour la banque est trop faible en comparaison avec son coût en temps et en argent. Dans la structure actuelle, ses possibilités de contribuer au développement de la BAS sont extrêmement limitées par rapport à celles des autres organes de la banque.

Le conseil d'éthique a d'autres priorités que le conseil d'administration et ses idées – pertinentes ou non – n'ont pas de place dans l'agenda de ce dernier. Il est probable que dans le contexte structurel d'aujourd'hui, les contributions du conseil d'éthique, qui «s'ingère» dans le travail du conseil d'administration, mobilisent plus d'énergies qu'elles ne soutiennent le développement de la banque.

Conclusion: la structure actuelle ne permet plus une collaboration fructueuse entre le conseil d'administration et le conseil d'éthique. C'est la raison pour laquelle le CE a soumis au conseil d'administration des propositions pour une mise en œuvre plus efficace de l'éthique dans la banque.

Le conseil d'éthique

Richard Bhend, Margrit Bühler
(coordinatrice), Arie Verkuil et
Rita Schmid Göldi



Photo: Susi Lürzig

Le conseil d'administration est l'organe de direction stratégique de la banque et, en cette qualité, est également responsable de l'éthique dans la banque. Le savoir-faire éthique doit donc être présent au sein du conseil d'administration et non en dehors, ce qui signifie qu'un de ses membres au moins doit être au bénéfice d'une formation ou d'une vaste expérience en éthique sociale ou économique. En outre, une tierce personne spécialisée devrait – comme le fait un contrôleur fiduciaire – évaluer la qualité de la mise en œuvre de l'éthique dans l'entreprise. Elle devrait par exemple être chargée par le conseil d'administration d'analyser certains domaines et de rendre compte à l'assemblée générale.

Compte tenu des considérations qui précèdent et de son expérience, le conseil d'éthique est d'avis que la formule qui consiste à confier le contrôle éthique à un organe élu par l'AG est dépassée. Si elle veut continuer à affirmer sa crédibilité et à jouer son rôle d'exemple en tant qu'établissement financier « alternatif », la BAS doit absolument mettre en place un nouveau contrôle de gestion éthique. D'ici à l'assemblée générale, certains membres du conseil d'éthique élaboreront une proposition dans ce sens en collaboration avec le conseil d'administration.

Au nom du conseil d'éthique
Margrit Bühler

Le conseil d'éthique s'est réuni à onze reprises durant l'exercice en cours. Les sujets suivants ont été abordés avec le conseil d'administration lors de trois réunions auxquelles participaient un ou trois membres du CE:

- rapports sur la satisfaction des objectifs du contrôle de gestion éthique
- analyse du système de rapports
- discussion sur l'introduction de nouveaux fonds de placement et leur examen
- introduction d'une stratégie de mise en œuvre de critères et d'indicateurs
- processus de qualification des organes par le CE
- gouvernement d'entreprise à la BAS
- première analyse des objectifs 2005 et suite des opérations
- adaptations structurelles

Le CE a organisé et encadré une formation interne réunissant toute l'équipe autour du sujet « L'éthique au quotidien à la BAS », dirigée par son ancien membre Rudi Neuberth.

Le CE a répondu de vive voix à quatre questions posées par des actionnaires. Deux concernaient la répartition des ressources du Fonds d'innovation et deux autres le nouveau Rating immobilier de la BAS®. Une autre personne a demandé à connaître les directives éthiques de la BAS et a reçu une réponse par écrit.

Trois personnes ont manifesté leur intérêt pour entrer au CE. Le CE a, à titre provisoire, retenu la candidature d'une biologiste et spécialiste de l'éthique sociale.

Membres des organes (31.12.2004)

Membres du conseil d'administration

<i>Prénom/Nom; année de naissance; domicile; nationalité</i>	<i>Durée de fonction</i>	<i>Formation et titre</i>	<i>Activité professionnelle principale</i>	<i>Fonctions au sein du conseil d'administration</i>	<i>Intérêts et engagement tiers</i>	<i>Honoraires perçus; Nombre d'actions BAS détenues</i>
Monika Bär 1965 Zurich Suisse	depuis 21. 4. 2001	Employée de commerce diplômée KFS, formatrice avec brevet fédéral	Propriétaire et directrice Mariposa Training/ Consulting/Project management, Zurich; Formatrice d'apprentis au Credit Suisse, Zurich; Chargée de cours Institut Minerva, Zurich	Membre du comité des crédits	Membre du comité de l'association Fonds d'innovation	30 000 CHF 9 actions
Günther Ketterer 1949 Berne Allemagne	depuis 1. 9. 1990	Agent fiduciaire, titulaire d'une maîtrise fédérale	Directeur de la fiduciaire TIS S.à.r.l., Berne	Membre du comité des crédits	Comité de la Coopérative Wogeno, Berne; Comité de la Coopérative KünstlerInnenatelier, Berne; Comité du Magasin du Monde, Berne; Comité de l'Association économique suisse pour la durabilité WIV; Membre du comité de l'association Fonds d'innovation; Président du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3; Président du CA de la «NPG AG für nachhaltiges Bauen»; Membre du CA de Videokunst.ch AG	26 400 CHF 10 actions
Claudia Nielsen 1962 Zurich Suisse/ Afrique du Sud	depuis 24. 4. 1999	dr oec. publ., Médiatrice diplômée FH	Economiste indépendante et médiatrice	Présidente; Membre de la rédaction de moneta (depuis le 1.10. 04)	Membre du conseil communal de la Ville de Zurich, PS; Membre du comité de l'Association économique suisse pour la durabilité WIV; Membre du comité VLZ, Verbund Lebensraum Zürich; Associée dans KNSV Konfliktbearbeitung; Membre du conseil d'éthique consultatif de responsAbility SA; Vice-présidente de l'association Fonds d'innovation	105 895 CHF 13 actions
Eric Nussbaumer 1960 Frenkendorf Suisse	depuis 7. 5. 2004	Ingénieur HES en électricité	Directeur de l'ADEV Energiegenossenschaft, Liestal	–	Député au Grand Conseil de Bâle-Campagne; Président du PS Bâle-Campagne; Président du Verein für Sozialpsychiatrie Bâle-Campagne; CA ADEV Solarstrom AG; CA ADEV Windkraft AG; Associé ADEV Solar Nussbaumer Appenzeller & Co.; Comité de la coopérative «Pro Guggenloch»	11 400 CHF 5 actions
Markus Schatzmann 1959 Winterthour Suisse	depuis 24. 4. 1999	Expert bancaire diplômé	Formateur d'adultes et d'apprentis, Tertia, Edusoft AG, Zurich	Vice-président; Direction du comité des crédits	Président de l'association Fonds d'innovation; Membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3	39 200 CHF 10 actions
Christina von Passavant 1946 Lucerne Suisse	depuis 24. 4. 1999	Diplômée en travail social, en thérapie systémique et en développement organisationnel	Consultante d'entreprise, STELLWERK gestion de développement	–	CA Schützen Rheinfelden AG, Rheinfelden	18 000 CHF 15 actions
Edy Walker 1956 Lucerne Suisse	depuis 21. 4. 2000	Expert bancaire diplômé	Chef du secteur Administration des crédits et gestion du risque de crédit BAS	Représentant de l'Association du personnel de la BAS	Gérant de l'association du Fonds d'innovation (depuis le 1. 4. 2004)	– 1 action
Olaf Weber 1965 Wollerau Allemagne	depuis 21. 4. 2001	Psychologue diplômé, dr rer. nat.	Maître assistant EPF Zurich; copropriétaire et directeur de la GOE-Gesellschaft für Organisation und Entscheidung m.b.H., Zurich	–	–	19 200 CHF 25 actions
Anita Wymann 1966 Zurich Suisse	depuis 7. 5. 2004	Etudiante en droit, Employée de banque diplômée	Formatrice en banque chez Tertia Edusoft AG et au CS; Etudes de jurisprudence	–	Comité de l'association «warmer mai»; Comité de l'association Sappho	13 800 CHF 7 actions

Membres du conseil d'éthique

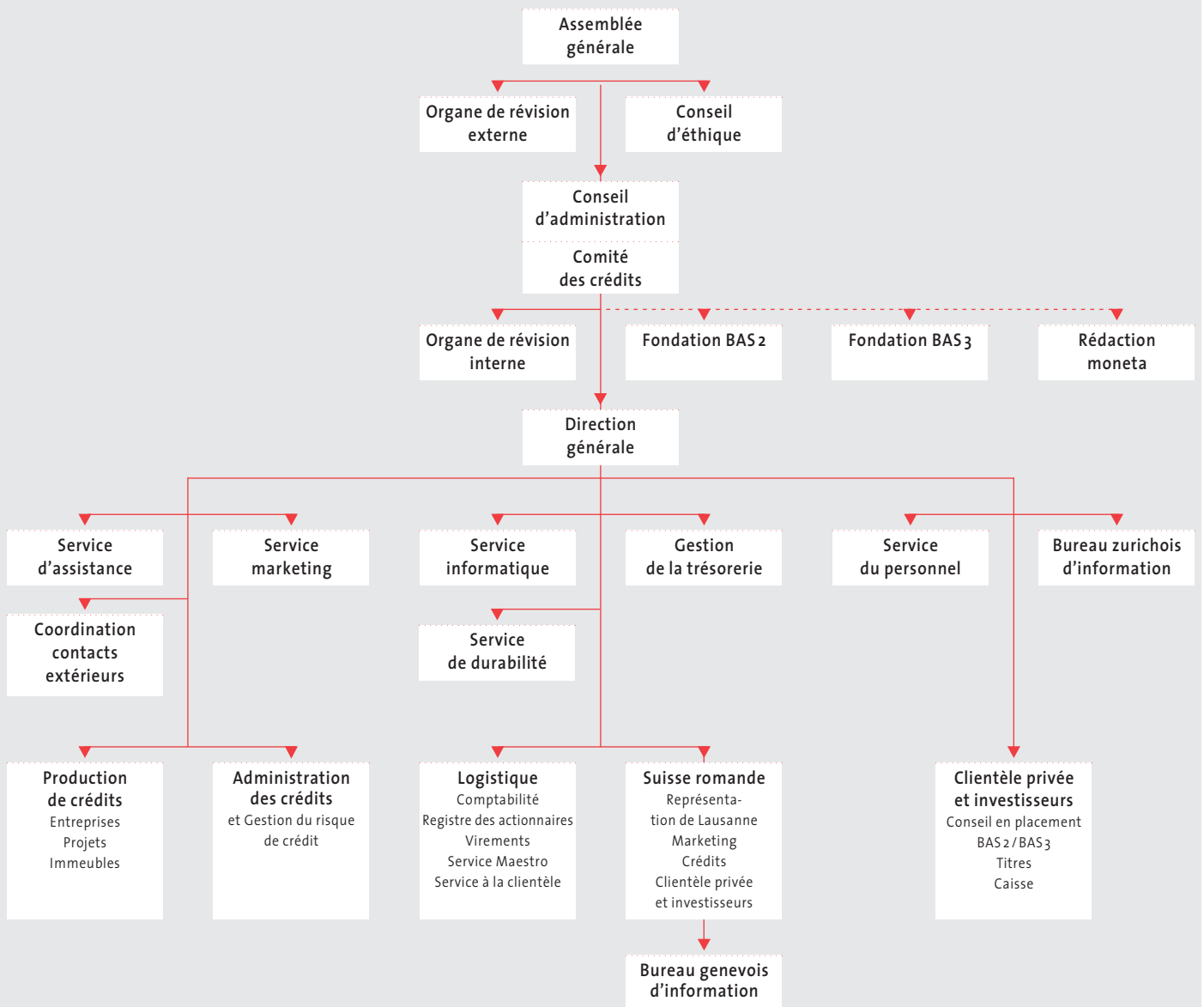
<i>Prénom/Nom; année de naissance; domicile; nationalité</i>	<i>Durée de fonction</i>	<i>Formation et titre</i>	<i>Activité professionnelle principale</i>	<i>Intérêts et engagement tiers</i>	<i>Honoraires perçus</i>	<i>Nombre d'actions BAS détenues</i>
Richard Bhend 1948 Zurich Suisse	depuis 21.4.2001	Employé de banque	Libraire b+i Buch und Information AG, Zurich	CA AVA Verlagsauslieferung; CA Rio Verlag; CA Service Zentrum Buch AG, Zoug; Comité central du SBVV (Schweiz. Buchhändler- und Verlegerverband); CA Unionsverlag; CA Büchergilde Gutenberg AG, Zurich; CA Edition Moderne, Zurich; Membre du comité de l'Union patronale suisse	4800 CHF	1 action
Margrit Bühler 1951 Aarau Suisse/Venezuela	depuis 1.5.1996	Rédactrice RP	Directrice du centre de séminaires et de congrès Herzberg	–	16 900 CHF	1 action
Arie Hans Verkuil 1965 Aarau Suisse	depuis 20.4.2002	Théologie Gestion d'entreprise, Professeur, docteur en théologie	Professeur de gestion des ressources humaines et du savoir FHA NW; directeur du Institute for Sustainable Management FHA NW; Management Partner Progress Management	Président de la fondation Schweiz. Corporate Governance Stiftung; Membre de la commission pour les questions sociales et de prévention médicale du canton d'Argovie; CA du Berner Landbote AG	7200 CHF	–
Claudia Binder 1966 Zurich Suisse/Canada/ Colombie	20.4.2002 jusqu'au 7.5.2004	dipl. sc. nat., dr rer. nat.	Maître-assistante EPF Zurich	–	–	–
Rita Schmid Göldi 1957 Adliswil Suisse	depuis 20.4.2002	lic. en droit	Responsable de projet Ressources humaines/Specialiste en développement des organisations Fédération des coopératives Migros	Membre du conseil communal de la ville d'Adliswil, PS	7800 CHF	–

Membres de la direction générale

<i>Prénom/Nom; année de naissance; domicile; nationalité</i>	<i>Durée de fonction</i>	<i>Formation et titre</i>	<i>Domaines de responsabilité dans la direction</i>	<i>Intérêts et engagement tiers de la direction</i>	<i>Temps de travail; Rémunérations brutes totales</i>	<i>Nombre d'actions BAS détenues</i>
Etienne Bonvin 1965 Riken, AG Suisse	depuis 21.8.2001	Agent fiduciaire avec brevet fédéral	Logistique; Romandie; Service informatique; Service de durabilité; Gestion de la trésorerie; Révision	Gérant de l'association du Fonds d'innovation; Membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3	100% 173 688 CHF	15 actions
Felix Bühler 1959 Zumikon, ZH Suisse	depuis 1.11.1995 jusqu'au 31.1.2005	Economiste d'entreprise, lic. oec. publ.	Production des crédits; Administration des crédits; Relations publiques; Marketing; Service d'assistance	Membre de la rédaction du moneta (jusqu'au 30.9.2004); Gérant de l'association du Fonds d'innovation; (jusqu'au 31.3.2004)	100% 169 523 CHF	20 actions
Ruth Walther 1965 Bienne, BE Suisse	depuis 1.11.2003 jusqu'au 31.8.2004 (depuis 1.11.2001 Membre de la direction)	Economiste d'entreprise, lic. rer. pol.	Personnel; Clientèle privée et investisseurs	Membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3	60% 64 524 CHF	5 actions

Membres des organes (31.12.2004)

Organigramme de la Banque alternative BAS au 31.12.2004



Fondations BAS 2 et BAS 3

Günther Ketterer (président)
Etienne Bonvin
Dorothee Jaun
Judith Schär-Grunder
(depuis 9.6.2004)
Markus Schatzmann
Ruedi Ursenbacher
Ruth Walther (jusqu'au 9.6.2004)
Eva Zumbrunn Gämperle

Rédaction moneta

Ruth Hugi (rédactrice en chef)
Felix Bühler (jusqu'au 30.9.2004)
Aldo Clerici
Claudia Nielsen (depuis 1.10.2004)
Dominique Roten
Dominique Zimmermann

Service informatique

Marc Gerber (chef de service)
Andreas Bünder
Werner Hildebrand

Service de durabilité

Sonja Trappe

Gestion de la trésorerie

Markus Pfister

Coordination contacts extérieurs

Felix Bühler (jusqu'au 31.1.2005)

Service d'assistance

Claudia Salzmann
(cheffe de groupe)
Esther Schlub

Service marketing

Felix Bühler
(chef de service a.i.
jusqu'au 31.3.2004)
Bruno Bisang
(chef de service depuis 1.4.2004)
Lee Aspinall
Andrea Lehner
Dominique Roten

Service du personnel

Roswitha Kick (cheffe de service)
Karin Kriesi

Bureau zurichois d'information

Susanne Aebi

Suisse romande

(représentation de Lausanne)
Dominique Roten (chef de secteur)
Fabiano Cavadini
(groupe de travail Tessin)

Affaires de crédits Suisse romande

Hans Kohler (chef de groupe)
Isabelle Biollay

Clientèle privée et investisseurs

Suisse romande
Muriel Gerber
(cheffe de groupe
jusqu'au 31.8.2004)
Nathalie Ruegger
(cheffe de groupe depuis 1.9.2004)
Chantal Bolay
Filomena Gonzalez

Nettoyage Suisse romande

Maria de Almeida

Bureau genevois d'information

Nathalie Ruegger

Logistique

Katrin Keller-Müller
(cheffe de secteur)

Comptabilité

Adrian Burri
(chef de groupe depuis 1.1.2004)
Raymond Plüss

Virements et Service Maestro

Katharina Bolliger-Lüthi
(cheffe de groupe)

Milena Baranzini
Ariane Büttiker
Sandra Sommer

Service à la clientèle

(depuis 1.4.2004)
Irene Weidmann (cheffe de groupe)
Graziana Camastral Rogger
Andrea Lehner
Cornelia Stillhard
Carmen Weishaupt
Brigitta Widmer

Nettoyage Olten

Peter Jakob (jusqu'au 30.11.2004)
Erika Keller (jusqu'au 30.11.2004)
Nenad Vekic

Service à la clientèle

Bruno Bisang
(chef de secteur
jusqu'au 31.3.2004)

Service à la clientèle

(jusqu'au 31.3.2004)
Irene Weidmann (cheffe de groupe)
Graziana Camastral Rogger
Erika Junker (jusqu'au 31.1.2004)
Andrea Lehner
Cornelia Stillhard
Carmen Weishaupt
Brigitta Widmer
Michel Wyss (jusqu'au 29.2.2004)

Production de crédits

Thomas Bieri (chef de secteur)
Monika Lüscher

Clients commerciaux et Projets

Thomas Grädel (chef de groupe)
Brigitte Eggli (jusqu'au 31.3.2004)
Jeannette Klarer (depuis 1.5.2004)
Barbara Kehrl

Financements immobiliers

Walter Käser (chef de groupe)
Christian Kohler
Bernadette Schnüriger

Administration des crédits/ Gestion des crédits à risques

Edy Walker
(chef de secteur
jusqu'au 31.12.2004)

Gestion des crédits à risques

Arne Looser

Administration des crédits

Gregor Kuhfus (chef de groupe)
Cornelia Gerber
Walter Schio
Georg Sieber

Clientèle privée et investisseurs

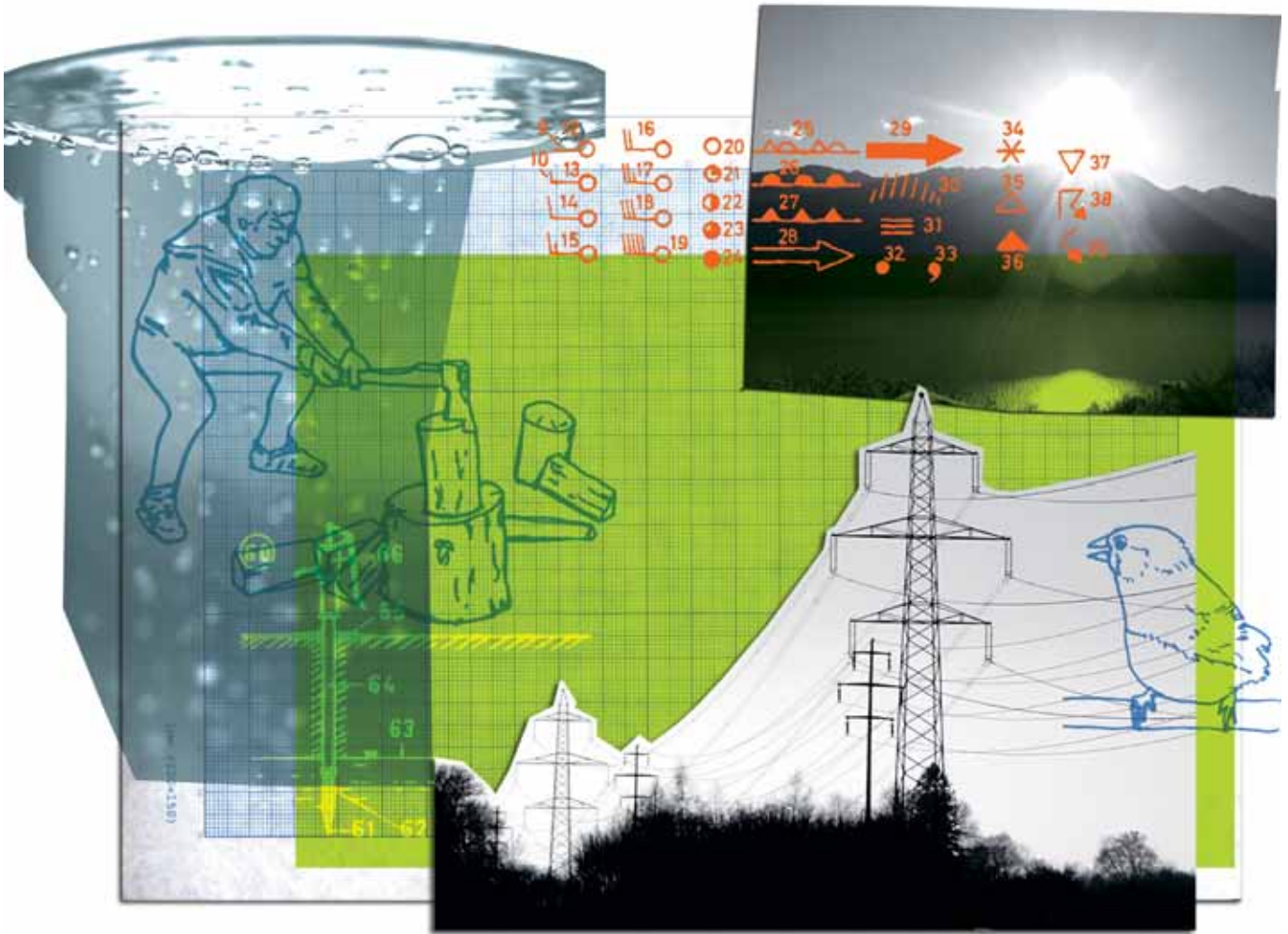
Daniel Schär (chef de secteur)
Ursula Frauchiger
Markus Pfister
Judith Schär-Grunder

Opérations quotidiennes

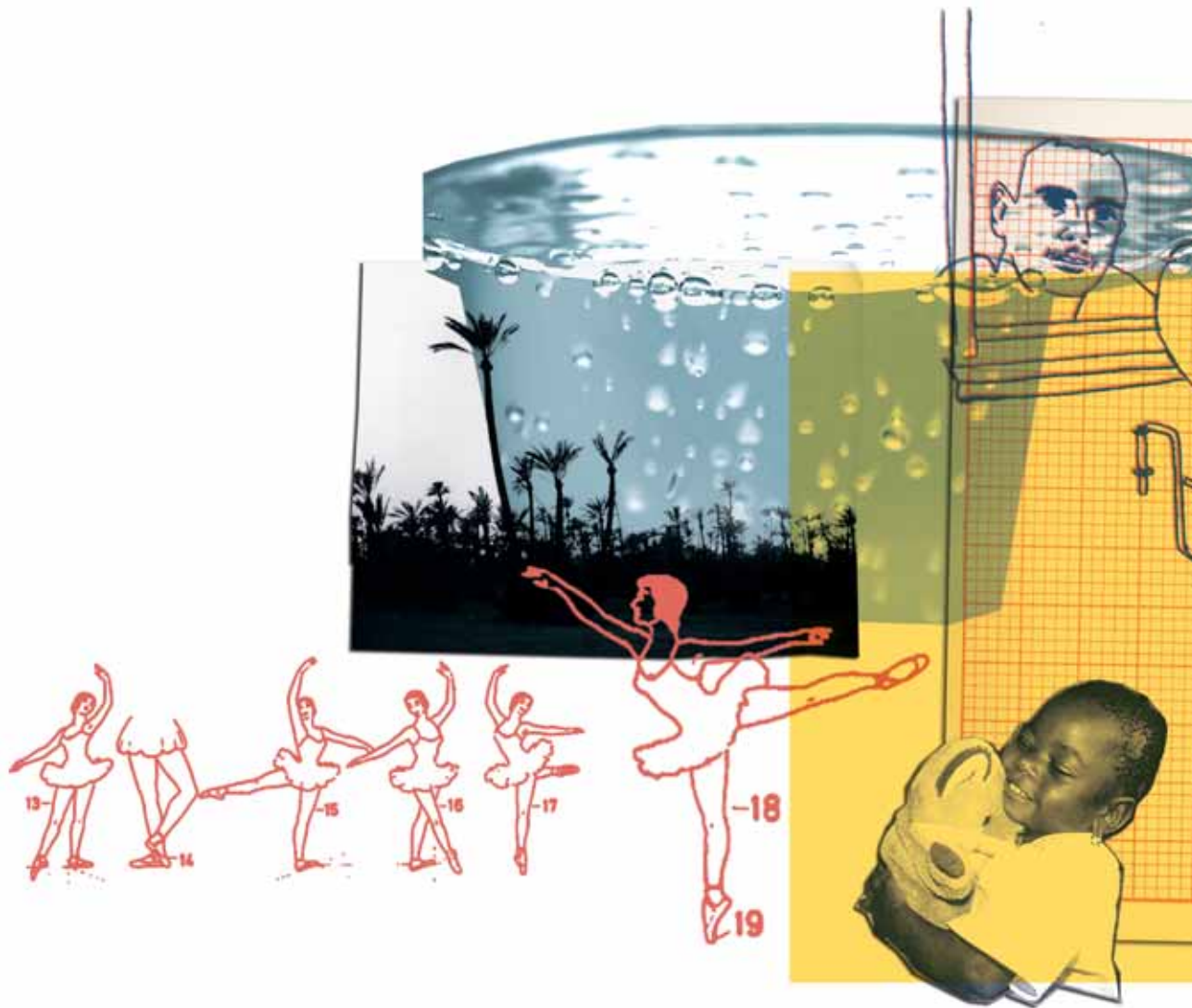
Urs Rickenbacher (chef de groupe)
Lee Aspinall
Rosanna di Pasquale

Rétrospective de la fondation et des exercices antérieurs de la Banque alternative BAS

- 1982** Un sondage de la Déclaration de Berne démontre qu'en Suisse beaucoup de gens seraient intéressés à voir se créer une banque aux objectifs sociaux et écologiques.
- 1985** Constitution d'un groupe informel composé de quelques personnes qui se penchent concrètement sur la possibilité de fonder une banque de ce type.
- 1987** Fondation du Groupe de travail Banque alternative (GTBA) le 1^{er} avril. Un secrétariat est créé au moyen d'une avance du Réseau d'Autogestion.
- La même année, un différend est porté devant un tribunal par le GTBA et un autre groupe, le GTBA visant à la création de la banque «par le bas» avec les milieux intéressés et l'autre groupe celle, en comité restreint, d'une banque pratiquant une politique d'affaires «écoefficiente» et en même temps rentable. Le GTBA l'emporte et fonde en novembre 1987 l'Association de soutien pour une banque alternative en Suisse, dotée d'un secrétariat fixe à Zurich.
- Très vite, l'association compte au nombre de ses membres 1600 particuliers et 120 organisations (partis, organismes d'intérêt public, etc.) et entreprises, rassemblant pour leur part 300 000 membres ou collaboratrices et collaborateurs. La cotisation annuelle inhabituellement élevée de 200 francs ne les a pas effrayés. Les recettes issues des cotisations des membres permettront de fonder la banque sans encourir de dettes.
- 1988** Première assemblée générale de l'Association. Elle décide que la future banque s'appellera «Banque alternative» et choisit la forme juridique de la société anonyme. La collecte du capital-actions débute en juin. Des secrétariats sont ouverts à Genève et au Tessin.
- 1989** Adoption provisoire des statuts, des directives en matière de placement et de crédit ainsi que des règlements internes d'organisation et d'affaires.
- 1990** En mai, élection des membres du conseil d'administration et du conseil d'éthique; demande d'autorisation d'exercice de l'activité bancaire et d'ouverture de la Banque alternative BAS auprès de la Commission fédérale des banques. A cette date, 2700 particuliers, organisations et entreprises ont souscrit un capital-actions de 9,5 millions de francs, alors qu'il ne faut que 5 millions pour fonder une nouvelle banque.
- La Commission fédérale des banques donne son autorisation le 6 août, et la banque est fondée et inscrite au registre du commerce le 21 août.
- La banque ouvre ses guichets à Olten le 29 octobre. L'association est dissoute. La question de l'emplacement reste controversée jusqu'à la dernière minute. Ce sont surtout les Bernois et les Bâlois qui plaident en faveur du nœud routier et ferroviaire qu'est Olten, et un nombre égal de membres se prononce en faveur de Zurich. La possibilité de louer des locaux à un prix abordable à Olten tranche le problème.
- 1991** La BAS termine l'exercice avec un total de bilan de 57 millions de francs et une perte de 756 000 francs (dont des provisions pour risque du croire d'un montant de 545 000 francs et des frais uniques résultant de l'année de la fondation). Elle compte 3750 clientes et clients et 103 preneuses et preneurs de crédit.
- 1992** La section latine de l'association est rappelée à la vie sous forme d'«Association romande pour la promotion de la Banque alternative BAS» pour préparer l'ouverture d'une représentation en Suisse romande.
- La banque termine l'exercice avec un bénéfice net de 267 000 francs et un total de bilan de 92 millions de francs. Le nombre de ses clientes et de ses clients est passé à 5600; 167 crédits ont été octroyés.
- 1993** La perte reportée de la banque est intégralement compensée en dépit de l'augmentation simultanée des quotas de provisions pour risque du croire et un amortissement extraordinaire des frais de fondation. Une première augmentation de capital débute.
- 1994** L'exercice se termine sur un bénéfice net de 291 000 francs. Pour la première fois, 100 000 francs peuvent être versés dans le fonds d'encouragement défini dans les statuts.
- 1995** La banque fête son cinquième anniversaire. Son total de bilan s'élève désormais à 185 millions de francs; elle compte 9300 clientes et clients ainsi que 350 preneuses et preneurs de crédit.
- 1996** La BAS se raccorde au SIC (Swiss Interbank Clearing), ce qui lui permet d'accélérer le traitement des virements. Les premiers crédits alimentés par le fonds d'encouragement sont octroyés. Or, comme ce fonds ne constitue qu'une réserve spéciale de la banque et que ses liquidités ne sont pas librement disponibles, on lui nomme la même année un «successeur», l'association Fonds d'innovation. Cette association peut s'engager dans le cadre de participations et de cautionnements.



- 1997** Introduction de la carte ec-Bancomat pour les clientes et les clients de la BAS. Le principal événement de l'exercice est l'ouverture de la représentation de Lausanne en septembre. Son succès est inattendu.
- La fusion de la Société de Banque Suisse et de l'Union de Banques Suisses apporte un grand nombre de nouvelles clientes et de nouveaux clients à toute la banque.
- 1998** Le total du bilan de la BAS a atteint 370 millions de francs. La banque compte 550 preneuses et preneurs de crédit. L'exercice a été principalement consacré à la restructuration des procédures de travail et aux préparatifs pour l'introduction d'un nouveau système informatique. Pour la première fois, la BAS a été contrainte de constituer des provisions individuelles d'un montant significatif, ce qui ne représente cependant pas un problème eu égard au volume d'affaires qu'elle enregistre désormais.
- 1999** Neuf emplois supplémentaires (à plein temps) sont créés. En pour cent, les effectifs augmentent de 2515 à 3425, soit de 36 %.
- Le système informatique est intégralement renouvelé et la réorganisation des procédures de travail est entamée. Le total du bilan de la BAS passe à 414 millions de francs et les crédits octroyés à 383 millions de francs pour 562 preneuses et preneurs de crédit.
- 2000** La BAS fait état de chiffres réjouissants pour son dixième anniversaire. Le résultat poursuit comme prévu sa progression constante (+7 %) et le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à près de 600 000 francs, permet de verser un dividende aux actionnaires ainsi que d'alimenter le Fonds d'innovation. Les effectifs augmentent de 10 personnes ou 8 postes à plein temps. Au conseil d'administration, la génération des fondatrices et fondateurs est en grande partie remplacée par de nouveaux membres, dont le nombre passe simultanément de 14 à 9.
- 2001** est à nouveau une année de forte croissance. Le total du bilan progresse à un demi-milliard de francs (+13 %) et les crédits octroyés atteignent 512 millions de francs (+18 %), dont 434 millions sont utilisés à la fin de l'exercice. En novembre, le nombre de membres de la direction passe à trois. Dans l'ensemble, les effectifs du personnel se stabilisent au niveau de l'exercice précédent. La politique du personnel est clairement établie par écrit et le règlement du personnel est actualisé conjointement par l'association du personnel, la direction et le conseil d'administration. Les préparatifs en vue de la vente des deux fonds de placement socio-écologiques Sarasin «OekoSar Portfolio» et «ValueSar Equity» sont terminés à la fin de l'année.
- 2002** La représentation romande fête ses cinq ans d'activités. L'exercice a été réjouissant, malgré le contexte économique difficile et la forte concurrence que se livrent les établissements financiers. Les crédits libérés augmentent de 4 % à 452 millions de francs et, à la fin de l'année, 18 622 clientes et clients ont déposé environ 495 millions de francs, soit 46 millions de plus qu'à la fin de l'année précédente. La vente des deux fonds de placement socio-écologiques de la Banque Sarasin «OekoSar Portfolio» et «ValueSar Equity» est lancée. En ce qui concerne le personnel de la banque, un nouveau système de fixation des salaires est élaboré.
- 2003** La BAS actualise son orientation stratégique et fixe cinq champs d'action stratégiques: définition des principaux critères et indicateurs pour son activité, élaboration d'un rating de durabilité, extension des activités de conseil à la clientèle, remaniement de la politique de bénéfice et de sa distribution et mise au point d'un concept de communication. La répartition du travail entre le conseil d'éthique et le conseil d'administration change. Le service de durabilité entre en fonction et l'élaboration d'un rating immobilier est entamée. En novembre, un séminaire réunit les actionnaires, la clientèle, des spécialistes et les membres des organes de la banque pour un débat sur la politique d'utilisation du bénéfice. La croissance se poursuit au même rythme, les crédits libérés augmentent de 12 % et passent pour la première fois la barre du demi-milliard de francs.
- 2004** La BAS lance avec succès son «Hypothèque-BAS» reposant sur le Rating immobilier de la BAS®. Elle intensifie sa communication externe. L'assemblée générale approuve la nouvelle politique de dividende et, avec elle, l'abolition du plafond statutaire du dividende. Le colloque «Placements durables – comment faire son choix?» attire en novembre un large public. Les changements au sein de la direction et le débat sur la modification de la structure de management mobilisent les énergies, tout en mettant en lumière de nouveaux potentiels. Avec +7 %, la croissance du total du bilan correspond aux objectifs, mais les crédits octroyés subissent la forte pression du marché et ne parviennent pas à suivre le rythme (+3 %). La BAS constitue une nouvelle fois des réserves substantielles et affiche un bénéfice de 665 000 francs pour l'exercice.



BANQUE
ALTERNATIVE
Investir autrement.